

VOIX POPULAIRE

N° 22
FÉVRIER 2024

Successeur de la Voix Ouvrière fondée en 1944



RETRAITES

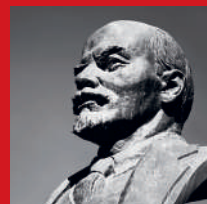
LA REVALORISATION DE L'AVS SERAIT UNE VRAIE RUPTURE



Manifester,
un droit
menacé



La fracture
numérique
qui divise
le monde



Identité suisse?
Anticommuniste



Prix: CHF 7,90

7

VOIX POPULAIRE

N° 22, FÉVRIER 2024

8

Manifester, un droit menacé

ACTUALITÉS

4-5

Suisse: Les agriculteurs donnent de la voix

Suisse: Coupes dans les prestations complémentaires

Genève: Maudet, un meneur de troupes décrié

Genève: les Genevois voteront sur le PAV

RÉGION

6-7

Pistes d'amélioration de l'école neuchâteloise approuvées

L'initiative pour un salaire minimum en Valais a abouti

SUISSE

8-16

Manifester, un droit menacé?

La revalorisation de l'AVS serait une vraie rupture

La 13^e rente AVS, une exigence qui ne date pas d'hier

La retraite, un salaire communiste

Droits voisins: les plates-formes doivent passer à la caisse

On votera contre l'extension des autoroutes

ENVIRONNEMENT

17

Le «colonialisme vert» de l'UE dénoncé

INTERNATIONAL

18-21

Après un revers en Thuringe, l'AfD reste en embuscade

Les «Omnishambles» au Royaume-Uni

Le rôle de la Grande-Bretagne dans le projet colonial sioniste

SOCIÉTÉ

22-23

La fracture numérique qui divise le monde

TRAVAIL

24-25

Renforcer la participation et l'information des salariés

HISTOIRE

26-27

Identité suisse? Anticomuniste

DROITS DEVANT!

28

Comment virer le mot «retraite» de l'AVS

CULTURE

29-32

La lutte des femmes dans le Jura

Toxique familial

L'herbier de prison de Rosa Luxemburg

(In) humanité commune

OPINION

33

Une acerbe critique du libéralisme

LA CHRONIQUE DE QUENTIN MOURON

34

Aragon, communiste et romancier

HOMMAGE

35

Hélène Grand-Greub nous a quittés

IMPRESSUM

Editeur

Société d'édition de Voix Populaire
25, rue du Vieux-Billard,
1205 Genève

Présidente

Hélène Ecuyer

Rédacteur en chef

Joël Depommier

Rédaction

redaction@voixpopulaire.ch
022 320 63 35

Abonnements

www.voixpopulaire.ch/
abonnements
IBAN CH90 0900 0000 1200 9325 6
85.- / an, normal
165.- / an, soutien

Maquette et mise en page

Solidaridad Graphisme, Genève

Impression

Pressor, Delémont

Parution

Voix Populaire paraît 11 fois par an
ISSN 2813-1738

10

La revalorisation de l'AVS serait une vraie rupture

22

La fracture numérique qui divise le monde

26

Identité suisse? Anticomuniste

Palestine: les droits des peuples sont universels



Balmain Badel
Juriste et rédacteur

Le 26 janvier dernier, la Cour internationale de Justice (CIJ), s'appuyant sur la Convention de 1948 sur la prévention des génocides, prononce, dans une décision historique, qu'il existe un «risque sérieux de génocide» perpétré par l'armée israélienne sur les 2,3 millions de Palestiniens de Gaza. Mais, le jour même où 75 ans d'impunité devant le droit international sont finalement ébranlés, une dizaine d'employés (sur les 13'000 actifs à Gaza) de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), dont les précieux rapports sur la situation à Gaza sont venus grossir l'épais dossier déposé devant la CIJ, sont accusés par Israël d'être impliqués dans l'attaque du 7 octobre. L'annonce de leur licenciement immédiat, sans enquête indépendante préalable, par le chef de l'agence, le Suisse P. Lazzarini, n'empêchera pas le séisme.

Les Etats-Unis, annonçant la suspension de leurs aides financières à cet organisme déjà en proie à des difficultés budgétaires, sont ainsi vite rejoints par le Canada, l'Allemagne, l'Australie, l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou encore la France. Certains saluent la Suisse, qui n'a pas (encore) suivi le mouvement. Mais c'est oublier que notre pays, après de

houleux débats aux Chambres fédérales fin décembre, avait pris les devants, en décidant de suspendre la moitié de son financement à l'agence de l'ONU, bien avant les autres alliés d'Israël.

Dans la bande de Gaza, la catastrophe continue de s'aggraver, et l'existence de l'Unrwa, principal fournisseur d'aide aux civils, aujourd'hui tous déplacés de force, est suspendue à un fil. Mais ce que l'Unrwa matérialise avant tout, c'est l'existence du droit pour les victimes du nettoyage ethnique de la Palestine – qui a accompagné la création de l'Etat d'Israël – de retourner dans les terres d'où ils avaient été chassés. L'éradiquer, c'est éradiquer ce statut de réfugié palestinien, qui se transmet de génération en génération, et qui témoigne de la Nakba (catastrophe) de 1948. Les Etats qui choisissent aujourd'hui de soutenir sans faille la volonté d'Israël d'effacer les droits historiques et reconnus du peuple palestinien se rendent complices de l'effroyable volonté de garantir les droits d'exister d'Israël par la négation des mêmes droits au peuple palestinien. C'est une déclaration de guerre pour tous les peuples du monde qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits humains, démocratiques et sociaux les plus élémentaires. ■

SUISSE

Les agriculteurs donnent de la voix

A l'instar de leurs collègues européens, les agriculteurs suisses ont aussi des revendications.

La colère paysanne enfle en Europe et particulièrement en France où les agriculteurs bloquent les routes et encerclent Paris. En Suisse, des actions de mécontentement marquées par le retournement de panneaux à l'entrée des communes sous l'égide de «révolte agricole suisse», site Facebook lancé par un paysan de Bavois, Arnaud Rochat, fleurissent. De qui donner des idées à l'Union suisse des paysans (USP), association majoritaire dans le secteur, qui vient de lancer une pétition pour demander une augmentation des prix

aux producteurs ou la réduction des contraintes administratives. Tout en exprimant sa solidarité pour leurs collègues européens, l'association de petits paysans Uniterre revendique aussi des changements.

Négociations d'égal à égal

Déplorant les prix bas et des «contraintes bureaucratiques de plus en plus lourdes», Uniterre veut que les autorités donnent aux paysans des moyens de négocier d'égal à égal avec le secteur en aval et avec la grande distribution. «Le gouvernement doit donner la possibilité d'introduire une contractualisation légale obligatoire avant la livraison entre l'acheteur et les producteur-rices. Ces contrats

doivent obligatoirement porter sur les quantités, les qualités, les durées et des prix fixes, y compris des préfinancements», explique Rudi Beerli, maraîcher genevoise et secrétaire de l'association. Il défend aussi une facilitation de l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs. «Aucune ferme ne doit plus disparaître et le nombre de personnes actives en agriculture doit être doublé», martèle-t-il.

Pour finir, Uniterre demande aussi une simplification du système des paiements directs. «Les paiements de base pour la sécurité de l'approvisionnement doivent être liés à la main d'œuvre et non à la surface, afin d'inverser enfin la tendance à l'agrandissement!», précise-t-elle. **JDR**

SUISSE

Coupes dans les prestations complémentaires

Le couperet est tombé brutalement. Le 1^{er} janvier 2024 est entrée en force la fin des dispositions transitoires de la réforme de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC), en vigueur en 2021, mais discutée en... 2018. A l'époque, le Parlement planchait sur une réforme des PC pour en réduire les coûts. Parmi les points validés, celui de supprimer ces prestations complémentaires pour les personnes disposant d'au moins 100'000 francs de fortune (200'000 pour un couple) ou la prise en compte accrue de 80% du salaire du conjoint dans le calcul des PC.¹ Seuls points positifs, le relèvement du montant admis du loyer pris en compte dans les calculs et la reconnaissance des frais de prise en charge extra-familiale. Au final, un programme d'économies de près de 600 millions. «Nous sommes consternés,

décus et fâchés par les coupes décidées par la majorité du Conseil national, plus soucieuse de faire des économies de plusieurs millions que de couvrir les besoins vitaux des plus de 300'000 personnes les plus modestes de notre pays», dénonçait à l'époque l'Avivo-Suisse.

Zoom sur les cantons

Selon les chiffres publiés par *Blick*, ce sont environ 70'000 personnes qui ont vu leurs rentes baisser en début d'année. «Pour certains, il s'agit de quelques francs, mais parfois ce sont 200 à 300 francs par mois qui disparaissent», précise le journal allemand. «La Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS estime que 10% de ses bénéficiaires seront touchés, soit une diminution des prestations pour 2'660 personnes et une suppression de ces prestations pour 620

autres. La Caisse de compensation du Canton de Neuchâtel estime, quant à elle, que 50% des bénéficiaires de prestations complémentaires pourraient voir leur situation financière se pérorer», explique l'association romande et tessinoise des institutions d'aide sociale (Artias).

«L'Office des prestations complémentaires de la ville de Zurich a fait les calculs correspondants. Il en ressort qu'en 2024, sur environ 17'000 bénéficiaires de PC, environ 400, soit 2,4%, perdront leur droit et 6'000, soit 35,3%, pourront faire valoir un droit moins élevé», complète la Conférence suisse des institutions sociales (Csias). Un sale début d'année pour les personnes précaires, alors que l'inflation ne faiblit pas. **RÉD.**

1 www.gauchebdo.ch/2018/03/22/attaque-frontale-contre-pc

Un meneur de troupes décrié

Le renforcement d'équipe, le team building, la création de synergies, le décentrement ou le travail coopératif. Autant de méthodes de gestion que semble mal maîtriser le Conseiller d'Etat genevois, gradé à l'armée.

Joël Depommier

D'ordinaire disert adepte des feux médiatiques, le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet, en charge du département de la santé et des mobilités (DSM) depuis son élection en 2023, est pour le moins discret quand il s'agit d'évoquer le climat de travail dans son dicastère actuel. Suite à des articles du *Temps* et de la RTS faisant état «d'humiliations», de «défiance de gouvernance», ou encore «d'arrêts maladie en hausse», le principal intéressé s'est retranché dans le silence radio ces dernières semaines. Dans la foulée, on a appris qu'un cadre du département avait démissionné pour rejoindre celui de la santé.

L'ancien radical n'en est pas à son coup d'essai. En 2020, un rapport de l'ancien juge fédéral Jean Fonjallaz avait déjà pointé son style de management au Département de l'économie, avant ses ennuis judiciaires, marqué par «des tâches à accomplir dans des délais objectivement trop courts, le non-respect du temps de repos des collaborateurs et collaboratrices par l'envoi nocturne



Pierre Maudet s'occupe de la santé et de la mobilité. NIELSACKERMANN

et durant les week-end de courriels». Cette surcharge de travail et de pression ayant conduit à des arrêts de travail pour raisons de santé.

Enquête anonyme

Pour y voir plus clair, une députée verte a récemment déposé une question urgente sur le sujet au Grand conseil. Ce qu'il en ressort? Une auto-critique, voire un blâme? Que nenni. Une enquête anonyme pour mieux connaître le climat de travail sera diligentée auprès

des 635 collaborateurs du DSM. Mais attention: «Elle ne visera en aucun cas à cibler ad hominem par des dénonciations anonymes. Cependant, le questionnaire comprend deux questions ouvertes dans lesquelles les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité d'inclure des commentaires/dénonciations circonstanciés», tient à préciser le gouvernement, un peu gêné aux entournures, dans sa réponse, qui a tout d'une échappatoire pour le principal intéressé. ■

GENÈVE

Les Genevois voteront sur le PAV

Le 3 mars, neuf objets seront soumis au vote des Genevois. Un des plus importants aura trait à l'aménagement du site de La Praille-Acacias-Vernets (PAV). Il s'agit de deux lois adoptées par le Grand Conseil, contre lesquelles l'ASLOCA, soutenu par la gauche dont le PdT, avait lancé deux référendums.

Sur ce méga-périmètre urbain à Genève, Carouge et Lancy, la droite entend construire plus de propriétés par étages (PPE), en mettant 24% de logements à la vente. «La nouvelle loi va rééquilibrer la mixité des habitations et offrir une opportunité unique aux foyer genevois de la classe moyenne de devenir propriétaires», se gargarise la Chambre genevoise immobilière (CGI). Ce programme est loin de plaire à l'association de défense des locataires. «Compte tenu la grave pénurie de logements locatifs, la priorité doit être donnée à la création de logements à loyers abordables pour les familles des classes moyennes et modestes», estime-t-elle, en appelant à voter deux fois non aux projets de loi.

«Les partis de droite veulent obliger l'Etat à vendre 24% des terrains publics pour y construire de la PPE en pleine propriété. Ajouté aux 12% de PPE en droit de superficie, ceci triplerait le nombre d'appartements destinés à la vente!», précise-t-elle, rappelant que le peuple s'était déjà prononcé en 2018 pour limiter la part de propriété par étages sur les terrains du PAV. **JDR**

Pistes d'amélioration de l'école neuchâteloise approuvées

Lors de la dernière session du Grand Conseil des 23 et 24 janvier, plusieurs dossiers soutenus par le POP ont passé la rampe, dont le postulat pour améliorer le taux d'encadrement des élèves au sein de l'école. Moins réjouissant: le refus de la motion populaire de l'ASLOCA demandant notamment une allocation énergétique.

Vivian Bologna

Commençons par le postulat interpartis porté par notre députée Sarah Blum, demandant l'amélioration du taux d'encadrement à l'école obligatoire: «Des élèves qui captent l'attention de leur enseignant-e au détriment des autres, des comportements inadéquats, des instit' au bord de l'épuisement et qui n'ont pas l'impression d'exercer le métier pour lequel ils ont été formés. La société change et le public des classes de nos écoles aussi: davantage d'écrans et de perturbateurs endocriniens, des structures familiales en mutation, autant de pistes qui sont avancées pour tenter d'expliquer ce changement de paradigme. Des causes qui sont multiples et variées et qui ne touchent pas seulement l'école neuchâteloise.»

Le postulat a été largement approuvé. Le Conseil d'Etat devra se pencher sur plusieurs pistes telles que la baisse des effectifs dans les classes, notamment en pondérant différemment le nombre des élèves avec des besoins éducatifs particuliers ou dont le comportement est problématique sans qu'un diagnostic soit forcément posé et en définissant l'encadrement adéquat selon les profils des élèves. «Nous pourrions aussi imaginer allouer des enveloppes par cercles/centres afin de garder une proximité et agir au plus près des besoins des élèves», note Sarah Blum. Autre piste, le renforcement du soutien individualisé quand il est nécessaire, avec par exemple une aide éducative en classe qui



Le taux d'encadrement à l'école obligatoire va être amélioré.

AUREMAR

permettrait d'aider les autres élèves. Enfin, le déploiement du co-enseignement avec par exemple des équipes pluridisciplinaires et en privilégiant la présence d'éducatrices et d'éducateurs en 1-2FR. «Signalons encore que les deux premières années de scolarité sont cruciales, car ce sont souvent là où les signalements se font et où l'on accueille les élèves allophones, en situation de handicap, avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou encore des problèmes de comportement. Une attention particulière devra donc être mise sur ces classes-là», conclut Sarah Blum.

Les locataires pris en otage par les coûts de l'énergie

Les locataires neuchâtelois auraient pu espérer quelque chose pour affronter

les hausses de l'énergie si la motion populaire de l'ASLOCA neuchâteloise avait passé la rampe. Autant le dire tout de suite, à gauche, seuls le POP et les socialistes l'ont soutenue. La popiste Marina Schneeberger a défendu le soutien à cette motion populaire «qui est toujours d'actualité. Pour 2024, Viteos, par exemple, a augmenté le prix de l'électricité de 23,7%. Et cette hausse des prix de l'énergie risque de s'inscrire dans la durée...» La motion demande une allocation énergétique pour aider les ménages modestes et précaires. Celle-ci pourrait être sous forme de réduction d'impôt ou de bons valables chez les distributeurs d'énergie ou réalisée selon les propositions du Conseil d'Etat. «Dans notre canton 70% des habitant-e-s sont locataires et sont donc captifs de leurs loueurs. Même si en

tant qu'individus, ils veulent faire des économies d'énergie, seules des petites sont possibles. Ils ne sont pas responsables de l'état de leur immeuble, ni du chauffage choisi. Ils savent également que si des assainissements sont réalisés par le propriétaire, leurs loyers vont certainement augmenter, souvent fortement.»

Démocratie cantonale améliorée

Autre sujet d'importance, l'étude de diverses mesures pour améliorer la participation aux votations et élections. «La démocratie n'a pas de prix et tout doit être mis en œuvre pour augmenter les taux de participation aux votations et élections», relève la popiste Sarah Blum.

Parmi les mesures envisagées, on trouve le pré-affranchissement des enveloppes de vote, le renforcement de l'éducation civique, la création d'une application ludique, la mise sur pied d'une semaine de la démocratie, la réalisation du matériel de vote en langage simplifié et la possibilité pour les partis de glisser un feuillet complémentaire avec le matériel de vote.

Durcissement des conditions de naturalisation balayé

Signalons enfin le refus de la motion UDC qui voulait durcir les conditions d'accès à la naturalisation en demandant un niveau de maîtrise plus élevé du français que ce que préconise la Confédération. Le député popiste Jean-Marie Rotzer a lu la prise de position sa camarade Adriana Ioset, qu'il suppléait: «Demander la naturalisation en Suisse n'a rien d'une promesse de santé. C'est cher. C'est compliqué. Aujourd'hui la candidate ou le candidat à la naturalisation doit savoir s'exprimer en français à un niveau B1. Elle ou il doit comprendre une conversation standard et pouvoir y participer, ainsi que s'exprimer sur des sujets familiers ou dans ses domaines d'intérêt. Notre groupe estime que cette exigence est suffisante pour participer correctement à la vie de notre société. Nous voterons contre la motion UDC et nous nous retiendrons de proposer à toutes les personnes ici présentes de se soumettre à un examen de Français Langue Etrangère niveau B2, au cas où.» ■

Elections communales en vue

Le 21 avril, les Neuchâtelois éliront leurs autorités communales au Conseil général et au Conseil communal. A La Chaux-de-fonds, le POP a convoqué une conférence de presse à la mi-janvier pour présenter ses candidates et candidats. Dans la ville horlogère, bastion d'une double majorité de gauche au législatif et à l'exécutif, le parti a de grosses ambitions. Il présente cinq candidat.e.s (Théo Bregnard, élu sortant, Sarah Blum, Karim Boukhris, Sabrina Vollers et Lara Zender) pour le Conseil communal et une trentaine au Conseil général, où il compte actuellement 7 membres sur 41. «Alors que le Canton baisse les impôts et s'attaque à l'hôpital neuchâtelois, nous voulons proposer des avancées sociales pour la population, par exemple avec un projet d'allocation de solidarité pour les personnes âgées en situation de précarité», assure Lara Zender, élue au législatif depuis quatre ans et cheffe de groupe. La défense de services publics forts et de proximité notamment dans le pré et para-scolaire ou le renforcement et le développement d'une gérance communale font aussi partie du programme. «Nous voulons aussi dégager des ressources pour les acteurs culturels ou les musées, du fait que notre ville sera capitale culturelle suisse en 2027. Tout le contraire de la droite», relève-t-elle. «On constate de grandes inégalités dans ce canton entre les communes. Or nous ne demandons pas la charité, nous voulons une juste répartition des richesses», a souligné la députée Sarah Blum, lors de la conférence de presse. «Nous espérons renforcer la gauche à l'exécutif et qu'elle obtienne un quatrième siège sur cinq. Lors des élections fédérales et malgré la non-réélection de notre conseiller national, Denis de la Reussille, nous étions le premier parti en ville. Notre liste pour le législatif est diverse tant au niveau de l'âge que de la profession et féminine», conclut Lara Zender. **JDR**

VALAIS

L'initiative pour un salaire minimum a abouti

Le 24 janvier, l'initiative valaisanne pour un salaire minimum portée par une large coalition de gauche, dont le POP Valais, a abouti avec 5'008 signatures. Celle-ci prévoit un salaire horaire de 22 francs brut permettant de dépasser la barre symbolique des 4'000 francs mensuels pour un plein temps. Une dérogation à 18 francs de l'heure est prévue dans l'agriculture. La thématique sociale sera aussi au rendez-vous des votations du 3 mars dans le canton.

Les Valaisans devront se prononcer sur une révision de la Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM). Le texte vise à une ouverture prolongée des commerces jusqu'à 19 heures (actuellement 18h30). Il veut aussi créer de nouvelles zones touristiques, autorisant les magasins à travailler sept jours sur sept, jusqu'à 21 heures. «Portant atteinte au personnel de la vente dans leurs conditions de travail et dans la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et ne leur garantissant aucun avantage, cette loi semble vouée à ne servir que les grandes enseignes pour répondre à un prétendu besoin de la population qui n'est aucunement fondé», estime le POP Valais, qui rejette la réforme.

En revanche, il approuve le projet de nouvelle Constitution valaisanne, fruit du travail d'une assemblée constituante de 130 membres élus en 2018. Deux textes sont en course, l'un proposant que les personnes de nationalité étrangère (permis C) aient le droit de vote et d'éligibilité en matière communale, à l'inverse de sa variante. Le POP appelle à voter en faveur des deux textes, avec une préférence pour le premier, «afin de permettre une participation démocratique des personnes sans passeport suisse qui leur revient de droit!». **JDR**



Manifester, un droit menacé?

Entre des cadres juridiques dissuasifs, des pratiques qui violent le droit constitutionnel et international et des méthodes policières problématiques, battre le pavé devient périlleux en Suisse. Juriste chez Amnesty Suisse, Alicia Giraudel nous en dit plus.

Propos recueillis par **Balmain Badel**

En fin d'année passée, on a vu plusieurs villes de Suisse alémanique prononcer des interdictions générales de manifester en lien avec le Proche-Orient. Ces décisions respectaient-elles le droit?

ALICIA GIRAUDEL Non, dans ce contexte une interdiction générale de manifester constitue une atteinte grave et disproportionnée au droit de manifester. Il n'appartient pas aux autorités de restreindre ce droit comme bon leur semble, en violation des libertés ancrées dans la Constitution fédérale et les normes internationales relatives aux droits humains. L'ordre ou la sécurité publics peuvent être des motifs

d'interdiction, mais uniquement avec l'identification d'une menace concrète après un examen au cas par cas, et seulement si aucune mesure moins restrictive ne permet de contenir cette menace. Il est crucial que les acteurs de la société civile puissent se mobiliser pacifiquement et publiquement face à l'escalade de la violence au Proche-Orient.

Amnesty Suisse dénonce le fait qu'il faille demander une autorisation avant de manifester en Suisse, pourquoi?

L'obligation de demander une autorisation pour manifester pacifiquement est contraire au droit international:

on doit pouvoir exercer sa liberté d'expression et de réunion sans avoir à en demander la permission. Au plus, on devrait informer les autorités pour qu'elles puissent protéger et faciliter la tenue de la manifestation. Un régime d'autorisation est pratiqué dans la plupart des grandes villes en Suisse. Il permet aux autorités d'imposer des conditions restrictives aux organisateurs et manifestants et peut avoir un effet dissuasif sur la liberté de manifester. Au vu des frais et autres conséquences pénales qui peuvent retomber sur les organisateurs, on réfléchit à deux fois avant de demander une autorisation.

Certains cantons, comme Zurich ou Berne, cherchent à ce que les frais des interventions policières lors d'une manifestation soient supportés par les organisateurs. Votre avis?

Ceci est très choquant, et n'est pas compatible avec le droit international. Une telle mesure fut promulguée d'abord à Lucerne, puis à Berne, dans la loi sur la police. A Zurich, les jeunes UDC, par le biais d'une initiative, veulent introduire une base légale pour transférer les frais aux organisateurs et participants et du même coup, instaurer une obligation de demander une autorisation pour toutes les communes du canton de Zurich. Un contre-projet est sur la table, mais il n'est pas plus réjouissant. Il prévoit des mesures similaires, notamment la nécessité de demander une autorisation et le report obligatoire du coût des interventions de police sur les manifestants et organisateurs s'ils agissent de manière intentionnelle.

On veut faire passer les manifestations comme contraires aux valeurs de la Suisse

Dans le canton de Genève, il est déjà arrivé de condamner des organisateurs, pour des actes commis par d'autres participants (*affaire Batou contre Suisse*, devant la CourEDH, ndlr). Faire porter toute la responsabilité des dégâts liés à une manifestation, quels

que soient les auteurs des dommages, sur les organisateurs est absurde, cela leur ôte toute sécurité juridique. Selon le droit international, aussi longtemps qu'elle reste pacifique, la manifestation doit être protégée et des actes violents commis par une ou quelques personnes ne rendent pas toute la manifestation violente. L'Etat a le devoir de protéger et faciliter l'exercice du droit de manifester pacifiquement, et la police doit donc intervenir pour isoler ces quelques individus et ainsi garantir la continuation de la manifestation.

A Bâle, l'UDC a également lancé une initiative «anti-chaos», qu'en est-il?

On veut faire passer les manifestations comme étant dérangeantes et contraires aux valeurs de la Suisse. Mais une manifestation qui fait du bruit, c'est bien là l'objectif. Ce sont des manifestations bruyantes qui ont donné le droit de vote aux femmes en Suisse! Ce type d'initiatives vise un certain groupe de personnes, et vient le plus souvent de la droite.

Les initiatives de l'UDC à Bâle et à Zurich suggèrent que des défilés autorisés ne devraient pas être dérangés par d'autres manifestations, pourtant les contre-manifestations pacifiques sont tout autant protégées par le droit international. L'initiative bâloise dépeint ouvertement les manifestants comme des personnes dangereuses, masquées et prêtes à détruire. En Suisse, on avance souvent qu'on a d'autres moyens de se faire entendre, notamment par les urnes, mais ce n'est pas possible pour tout le monde et sur tous les sujets.

Les pratiques policières dans le cadre de manifestations vous inquiètent-elles également?

Oui, certaines tactiques de la police suisse sont interdites au regard des standards du droit international. Je pense à l'utilisation de certaines «armes à létalité réduite», notamment les balles en caoutchouc, dont l'usage problématique a largement été documenté par Amnesty International. L'utilisation et le recours souvent abusif au gaz lacrymogène, la «nasse», technique policière d'encerclement, sont d'autres pratiques problématiques observées.

En Suisse, existe-t-il un organisme qui permette une enquête indépendante sur les comportements inadéquats des policiers?

Non, il n'existe aucun mécanisme indépendant en complément des procédures judiciaires et doté de compétences suffisantes pour enquêter de manière impartiale sur les violences policières. A Genève, par exemple, l'Inspection générale des services (IGS) est un organe interne à la police qui mène les enquêtes, mais ce sont des policiers assignés à ces tâches qui s'en chargent. Il existe tout au plus des organes de médiation dans certaines villes, mais ils n'ont pas les compétences pour enquêter. Encore une fois, les standards internationaux ne sont pas atteints. ■

1 www.amnesty.ch/fr/themes/droit-de-manifester/guide-manif
2 www.amnesty.org/fr/documents/act30/6384/2023/fr

A Genève, une «hyperprocédure intimidante»

Depuis le 14 octobre dernier, l'avocate Clémence Jung se porte responsable de l'organisation des défilés de BDS en solidarité avec la Palestine. Après un recours mi-janvier, elle a obtenu du Tribunal administratif de première instance de la Ville de Genève (TAPI) l'autorisation d'une manifestation dont le parcours n'avait pas été accepté par la Ville. Le TAPI en a profité pour rappeler que seul le département cantonal était compétent pour délivrer une telle autorisation, bien qu'un préavis des communes reste à demander. «Obtenir des autorisations de deux autorités différentes, nous savions depuis longtemps que c'était scandaleux et administrativement

très lourd», nous confie l'avocate, qui se réjouit de cette décision. Malgré tout, elle déplore l'«hyperprocédure» d'autorisation en place à Genève, qui serait à même d'intimider les organisateurs: «Il faut obtenir des avis favorables de la part de la police, des transports publics ou encore des pompiers. Se retrouver dans une pièce avec une dizaine de personnes en uniforme pour discuter du parcours pourvu, et qui argumenteront contre chaque rue proposée, pourrait être très intimidant si je n'y étais pas habituée. On est loin de la légère formalité prévue dans le droit international concernant l'annonce d'une manifestation aux autorités.» **BBL**



La revalorisation de l'AVS serait une vraie rupture

En 1948, l'AVS est instituée par vote populaire. Depuis, elle a été révisée dix fois. Le 3 mars, deux initiatives populaires issues de camps opposés seront soumises au vote. Entretien avec Matthieu Leimgruber, professeur en histoire contemporaine et spécialiste de l'histoire du premier et du deuxième pilier¹.

Joël Depommier

Dans quelle mesure, la gauche a pesé dans la création de l'AVS, étant donné que cette revendication était au centre de la Grève générale? Son action a-t-elle été fondamentale? Et quid de la droite?

MATTHIEU LEIMGRUBER Après la Grève générale de 1918 et jusqu'à l'élection d'Ernst Nobs, premier conseiller fédéral socialiste élu en 1943, les marges de manœuvre de la gauche dans la mise en place de l'assurance-vieillesse sont assez limitées. C'est en effet le radical Walther

Stampfli, ministre de l'économie publique et proche de l'industrie des machines, qui met sur pied l'AVS durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce projet est basé sur le modèle des APG (allocations pour perte de gain) et de leurs caisses de compensation, organisées en 1939 par les patrons. Si la gauche n'a pas de projet AVS propre, l'alliance sociale-libérale (Nobs-Stampfli) jouera pourtant un rôle important dans la campagne pour faire passer l'AVS. Si le PS et le PST, qui renaît après l'interdiction du Parti communiste suisse

à la fin des années 30, auraient voulu incorporer une part plus importante de financement public à l'AVS, par exemple à travers un impôt sur les successions, cette proposition n'a aucune chance de passer au vu des rapports de force politiques.

Pour résumer, si la création de l'AVS est une revendication-phare de la Grève générale, le projet mis en place entre 1919 et 1948 est porté par des conseillers fédéraux radicaux. A l'exception d'une frange ultra-libérale, comme les banquiers privés genevois,



PIOTRPHOTOGRAPHY

SUISSE

entreprises, alors en plein développement. En 1925, l'article constitutionnel est largement accepté, mais plusieurs propositions de financement plus progressistes – comme par exemple un impôt spécial sur la fortune (1922), ou encore l'attribution des résultats de l'impôt sur les bénéfices de guerre à l'AVS – mordent la poussière. Dès les années 1920, les caisses de pensions des employeurs privés, celles des grandes entreprises mais aussi celles organisées par les assureurs-vie comme la Rentenanstalt (Swiss Life), Zurich Vie ou encore Winterthur Vie (AXA) gagnent déjà en puissance. En 1922, un lobby de la prévoyance privée – dont l'actuelle Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) est le descendant direct – représente ces puissants intérêts. Si ces derniers ne sont pas opposés par principe à l'AVS, ils s'efforcent de limiter au maximum l'étendue de cette assurance sociale.

échec en 1972 de l'initiative du Parti suisse du Travail dite des «pensions populaires» qui visait à instaurer une «Super-AVS» rendant les caisses de pension superflues. Pourriez-vous expliquer l'arrière-fond? Quid de la deuxième initiative du PS pour des pensions populaires? Et de l'initiative hors-parti pour «un système de prévoyance moderne»?

Après 1948, les termes du débat et l'horizon des possibles changent. A cette date, personne ne songe à fournir aux personnes âgées un véritable salaire différé, et non pas seulement une aide de base représentant 10% d'un salaire (montant moyen d'une rente AVS en 1948). Dans le contexte de croissance et de hausse des salaires des «Trente Glorieuses», le développement des rentes, afin que ces dernières atteignent par exemple 60% d'un dernier salaire, ou soient indexés à l'évolution du coût de la vie (indexation qui est par exemple introduite dès 1957 en Allemagne, mais seulement vingt ans plus tard en Suisse), semble désormais possible. Mais comment y arriver? Durant les années 60, le conseiller fédéral socialiste Hans Peter Tschudi fait du développement de l'AVS la vitrine de la participation gouvernementale du PS. Cette expansion par étapes de l'AVS inquiète grandement la droite, et notamment les assureurs vie et le lobby de la prévoyance privée. Pour ces derniers, une AVS forte menace le développement des caisses de pension et c'est pour cette raison qu'ils diffusent sans relâche la doctrine d'un système de retraite à plusieurs piliers. Ces positions antagonistes sur le futur du système de prévoyance vieillesse constituent la toile de fond des trois initiatives que vous mentionnez dans votre question.

Celle du PST, la plus radicale, est combattue par l'ensemble des partis dès son dépôt en 1969. Pour la droite, il s'agit de l'écraser en votation populaire, un but atteint lors de la votation de décembre 1972. L'initiative du PS prévoyait quant à elle un 2^e pilier obligatoire, dont l'extension était alors saluée par de nombreux syndicats, fortement régulé par l'Etat. Pour cette raison, elle est également considérée comme très dangereuse par le patronat. Lancée par des politiciens de

et de certains catholiques conservateurs, le soutien à l'AVS est large au sein des partis. Mais durant cette période, la gauche, qui défend l'instauration d'une AVS, n'est pas encore au gouvernement. Cela différencie cette période de l'actuelle où le dossier est porté alternativement par des socialistes ou des politiciens bourgeois.

Un dernier point à relever est la position des syndicats, en particulier le syndicat de la métallurgie, la FOMH. En 1945, celle-ci aurait préféré à l'AVS la mise en place de caisses de retraite syndicale, voire des caisses d'entreprises cogérées avec le patronat, ceci afin de renforcer les syndicats dans les entreprises. La FOMH se rallie pourtant au projet AVS par crainte de susciter l'incompréhension au sein de la population ou, pire, de favoriser la gauche syndicale².

Si la classe politique était en faveur de l'AVS, comment expliquer l'échec en votation du premier projet porté par le radical Edmund Schulthess en 1931, qui devait concrétiser l'article constitutionnel de 1925?

Entre 1918 et 1931, les débats ont été acharnés au sujet du financement de la future AVS, mais aussi au sujet de la division des tâches entre cette dernière et les caisses de pensions des

Dès les années 20, les caisses de pensions privées gagnent en puissance

Le premier projet AVS est combattu par une coalition hétéroclite rassemblant, catholiques, la droite fédéraliste romande, et des anti-étatistes forcenés. Cette opposition dispersée avait déjà pesé lourd dans l'échec d'un premier projet d'assurance maladie en 1900. Le petit parti communiste est aussi opposé au projet soumis au vote en décembre 1931, qu'il considère comme trop minimal. Mais cette opposition de gauche est restée marginale. La votation a enfin eu lieu dans un contexte très défavorable. C'est en effet durant l'automne 1931 que la grande crise, qui a débuté à Wall Street en 1929, atteint véritablement la Suisse. Si la réforme avait été soumise quelques années plus tôt, elle aurait peut-être passé la rampe...

A partir des années 20, les assureurs vie qui gèrent des caisses de pensions pèsent dans le débat AVS. Leur rôle sera fondamental dans la mise en

droite, la troisième initiative exige finalement un arrêt du développement de l'AVS, au profit du développement d'un futur 2^e pilier obligatoire.

Elaboré par Tschudi, le contre-projet à l'initiative du PST propose une forte augmentation des rentes AVS, la dernière en date, et annonce un 2^e pilier obligatoire, en affirmant que ce dernier sera étroitement encadré et favorable aux salariées et aux salariés. Après la défaite de l'initiative du PST, ces promesses feront long feu. Après le retrait de Tschudi du gouvernement et l'abandon de l'initiative du PS, les positions patronales se durcissent et les vagues promesses d'un 2^e pilier progressiste ne seront jamais réalisées. Ce qui reste, c'est la consolidation de la doctrine des trois piliers, un 2^e pilier organisé sur des bases très libérales et une financiarisation accrue des retraites.³



Depuis des décennies, la droite veut une augmentation de l'âge de la retraite.

FIZKES

L'initiative actuelle pour une 13^e rente représente-t-elle un virage significatif pour l'AVS? Ou faut-il la lire comme une demande d'augmentation du montant des rentes comme cela est déjà arrivé dans le passé?

Cette proposition est dans la lignée d'autres tentatives des syndicats visant à revaloriser les revenus des retraitées et des retraités, qui font aujourd'hui face à une érosion réelle des rentes du 2^e pilier, et à combattre les inégalités de rentes entre hommes et femmes. En 2016, le peuple a refusé l'initiative «AVSplus» visant une revalorisation de 10% des rentes du premier pilier. En remettant sur la table cette proposition par le biais d'une 13^e rente AVS, les syndicats soulignent cette fois-ci la proximité entre le salaire différé que représente une rente AVS et un salaire «normal». L'acceptation d'une telle revalorisation est encore incertaine, malgré des sondages pour l'instant favorables, mais représenterait une véritable rupture: depuis 1975, les rentes AVS ont en effet été indexées, mais n'ont plus été augmentées.

Vous parlez des syndicats, quid du PS dans la gestion du dossier?

Depuis les années 40, la participation au gouvernement du PS produit souvent des résultats ambigus, voire paradoxaux. En 1947, Ernst Nobs, un ancien

de la Grève générale, soutient le projet AVS de son collègue radical, Walther Stampfli, mais abandonne rapidement l'idée d'une imposition des successions. Quant à Hans-Peter Tschudi, souvent présenté à tort comme le «père de l'AVS», il augmente les rentes AVS mais s'oppose clairement aux «pensions populaires» et cimente la doctrine des trois piliers. Syndicaliste et féministe de gauche, Ruth Dreifuss a fait passer en 1995 la première hausse de l'âge de la retraite des femmes, afin d'obtenir le bonus éducatif et le splitting des rentes. Pour finir, c'est Alain Berset qui a piloté l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Partenaire minoritaire d'une coalition dominée par les partis de droite, le PS se retrouve ainsi très souvent en porte-à-faux par rapport à ses objectifs initiaux et ses idéaux.

L'augmentation généralisée de l'âge de la retraite telle que proposée par l'initiative des jeunes PLR. Une vieille rengaine dans l'histoire?

Cette proposition n'est pas nouvelle puisque le conseiller fédéral radical Pascal Couchepin en parlait déjà en 2002. Et d'ailleurs, cela fait plusieurs décennies que la droite porte cette proposition, en Suisse comme dans d'autres pays, en prenant appui de manière systématique et catastrophiste

sur le vieillissement de la population. En 1983 déjà, le président conservateur Ronald Reagan a imposé aux Etats-Unis une élévation par étapes de l'âge de la retraite à 67 ans. En mars, l'initiative des Jeunes PLR va évidemment échouer, mais son but est de servir d'éclaireur, de donner une première indication permettant à d'autres projets d'augmentation de l'âge de la retraite d'être proposés par la suite. Sans surprise la droite et le patronat sont vent debout contre l'initiative de l'USS, car son approbation serait bien embarrassante pour eux. Si le texte passe, c'est un signe intéressant pour l'avenir. Le projet de l'USS n'est pas révolutionnaire, puisque la hausse prévue ne compense pas la baisse en cours des retraites du 2^e pilier depuis une décennie. Mais si le texte passe, cela contribuerait à changer les termes du débat. ■

1 www.histoiredelasecuritesociale.ch

2 Matthieu Leimgruber, «Syndicats et retraites en Suisse au XX^e siècle: du rêve mutualiste à la défense des assurances sociales», in *Cahiers AEHMO*, 27, 2011, disponible sur www.e-periodica.ch.

3 Basée sur les recherches de Matthieu Leimgruber, cette histoire est racontée dans le film *Le protokoll-l'histoire cachée du deuxième pilier* (2022) ainsi que dans le livre *L'affaire du siècle* (2023) tous deux réalisés par le journaliste Pietro Boschetti.

La 13^e rente AVS, une exigence qui ne date pas d'hier

Jeu 10 août 1989

RÉALITÉS
NATIONALES

VERSEMENT D'UNE TREIZIÈME RENTE AVS ET CONSEIL FÉDÉRAL

DE QUI SE MOQUE-T-ON?

Dans «VO Réalités» du 1^{er} juin (N° 22) nous avons publié la résolution du Comité national de l'AVIVO signée par son président, M. Roger Dafflon (voir ci-après). Le Conseil fédéral, par la plume de Flavio Cotti, a condescendu à lui répondre. Voici sa réponse (parue dans le numéro du 8 août de «Espaces»):

J'ai pris connaissance avec intérêt de la récente résolution de l'AVIVO que vous m'avez transmise, qui demande — en plus d'une adaptation des rentes dans le cadre des dispositions légales actuelles — le versement d'une treizième rente.

Cette idée n'est pas nouvelle. Elle doit toutefois être rejetée, principalement en raison du fait que cette rente supplémentaire coûterait plus d'un milliard de francs. Elle profiterait en outre à plusieurs centaines de milliers de rentiers qui n'en ont manifestement pas besoin.

Le Conseil fédéral n'est pas insensible aux difficultés que rencontrent certains de nos compatriotes à la suite de l'évolution économique. Il estime cependant que le système AVS actuel avec ses adaptations périodiques, les prestations du deuxième pilier appelées à se développer et, au besoin, les prestations complémentaires ou d'autres prestations des institutions d'utilité publique, sont mieux adaptées aux circonstances que le versement général d'une treizième rente.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Flavio Cotti
Conseiller fédéral

13^e RENTE AVS-AI

L'AVIVO ÉCRIT AU CONSEIL FÉDÉRAL

L'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) adresse un pressant appel au Conseil fédéral pour qu'il décide le versement d'une 13^e rente AVS-AI pour 1989, ceci indépendamment de l'adaptation des rentes qui doit être appliquée pour 1990 en application de l'art. 34 quater de l'AVS.

Cette revendication est justifiée par un renchérissement sensible et important que nous constatons et une inflation qui s'aggrave.

La hausse des loyers va encore s'accroître avec le relèvement des taux d'intérêt décidés par les banques.

La situation financière des rentiers AVS-AI déjà précaire pour la plupart d'entre eux, va devenir insupportable si le Conseil fédéral ne fait rien.

La situation financière de l'AVS-AI, qui est très bonne puisqu'elle enregistre des excédents de recettes et que le fonds central de l'AVS-AI atteint la somme de milliards, permet facilement le versement de cette 13^e rente avant le mois de décembre.

Pour le Comité national de l'AVIVO
Roger Dafflon
président



RÉFLEXIONS

ET LA DIGNITÉ!

Cette réponse mérite tout de même quelques réflexions. Tout d'abord, celle de savoir que, lui Flavio, n'aura pas besoin de la treizième rente AVS, ni Mme Kopp, ni les six autres conseillers fédéraux, merci pour eux! Par contre, sur la base de quoi se permet-il d'argumenter «plusieurs centaines de milliers de rentiers» n'en auraient pas besoin? Il oublie tout simplement les milliers de petits salariés, futurs rentiers AVS: vendeurs/euses, travailleurs/euses sans qualification... et ce n'est pas le deuxième pilier, dont plus personne n'ignore l'incohérence, ni les diverses prestations complémentaires, aussi nécessaires soient-elles, qui pourront suppléer à une treizième rente. Pour le Conseil fédéral et tous ceux qui l'appuient sur ce plan, il est sans doute trop compliqué de multiplier Fr. 1500. — par 13, on préfère les comptes d'apothicaire, sous le prétexte d'autonomie cantonale!

A lire Cotti, il n'y a pas moyen de trouver un petit milliard pour améliorer un tant soit peu, la vie de «centaines de milliers» de retraités, mais... pour la «vache la plus sacrée», alors là, pas de problème, ce sont près de 20 millions (en moyenne) par semaine qui sont dépensés afin de satisfaire un appétit guerrier insatiable! Pour un pays, qui se dit être attaché à la liberté, à la démocratie, il serait temps qu'il rende la dignité à des milliers de gens, quelle que soit leur nationalité, qui ont participé, souvent durement, à l'opulence et la richesse de ce pays.

Soyons utopistes: au lendemain du 26 novembre, l'armée étant supprimée, une partie de l'argent qui lui est consacrée permettra le versement d'une treizième rente, n'est-ce pas M. Flavio?

Ne riez pas... Les utopies sont les réalités de demain!

C. Chalut

En 1989 déjà, l'élu du PdT Roger Dafflon plaide pour l'instauration d'une 13^e rente AVS. Fac-similé de VO réalités, prédecesseur de Voix Populaire.

La retraite, un salaire communiste

Début février, l'anarcho-syndicaliste, fondateur du Syndicat SUD, Aristides Pedraza organise une lecture critique autour du livre de Bernard Friot «Prenons le pouvoir sur nos retraites». Nous l'avons rencontré à Lausanne.

Propos recueillis par **Balmain Badel**

Bernard Friot décrit la retraite non pas comme sortie du travail, mais comme bonheur du travail libéré de la contrainte capitaliste, en étant titulaire d'un salaire non soumis à la mise en valeur du capital. Avez-vous senti cet élan de liberté en atteignant la retraite?

ARISTIDES PEDRAZA Naturellement. Je touche une rente AVS et un deuxième pilier assez modeste, et je suis un peu défrayé par SUD. Je suis un retraité plutôt modeste, mais j'ai un peu plus que mes parents, ce qui est une petite consolation. Comme le dit très bien Bernard Friot et d'autres camarades, il s'agit de libérer, aussi vite et aussi longtemps que l'on peut, le travail -c'est-à-dire notre capacité de transformation de la réalité- du commandement capitaliste et de la valorisation que le capital nous impose. Quand on arrive à cette période particulière qu'est la retraite, entre le moment où l'on quitte le travail commandé et celui où l'on va mourir, ces années -qui peuvent être assez conséquentes aujourd'hui- sont marquées par une émancipation conséquente de ce que nous sommes, et par la libération de notre capacité de travail et de création. Les capitalistes et les employeurs publics veulent contrôler la totalité des conditions d'existence des gens, au boulot et en dehors, et la retraite est une rupture avec cet état de fait.

C'est pour cela, qu'à 72 ans, l'on vous trouve encore à travailler dans les locaux du Syndicat SUD?

Je suis très content d'être là. D'appréhender des copines et des copains,



Aristides Pedraza, ancien enseignant et syndicaliste à SUD.

BBL

de mettre au service de notre collectif de travailleuses et travailleurs ce que j'ai pu engranger comme expériences. Il faut, comme disait les anarcho-syndicalistes espagnols, mourir avec les bottes aux pieds. C'est ce qui fait un bout de la noblesse de la condition humaine.

Bernard Friot critique la «solidarité intergénérationnelle», dont on entend souvent parler à propos de la retraite. Pourquoi?

Il critique la conception qui veut que la retraite soit un salaire différé, qui

nécessite que des jeunes paient le salaire différé des vieux. De quoi les révolter et permettre aux bourgeois de proposer des baisses de la cotisation sociale ou l'interdiction de son augmentation. La vision de Friot est celle d'un salaire continué. Cette rétribution commencerait à 18 ans, en comptant le temps de la qualification, et finirait à la mort même. Ce qui est mis en jeu, c'est une répartition de la richesse sociale. Cette conception du salaire bouleverse le salaire momentanément venant signer l'effectuation d'un acte de travail.

En 2022, quelque 100'000 personnes en Suisse ont perçu leur première rente AVS, d'un montant moyen de 1'810 frs. Avec les premier et deuxième piliers, les hommes atteignent, en moyenne, 3'900 frs par mois, les femmes 3'000 frs. Nous sommes donc loin de ce salaire continué en Suisse?

Nous plaignons pour une vision de classe intégrée de ce problème. L'USS prône un salaire minimum de départ à 4'500 pour les non-CFC, 5'000 pour les CFC, avec compensation intégrale du renchérissement. Cela nous donne une indication politique: le retraite minimum doit être de 5'000 frs. Aujourd'hui, nous sommes proche de la moitié du salaire médian, qui est de 6'600 frs. Or, avec de tels montants, on ne vit pas. Et nous ne pouvons renoncer à cette revendication décisive qui est... de vivre. Exiger le droit de vivre signifie qu'il ne peut pas y avoir de salaire en dessous de 5'000 francs en fin de carrière, et pas de retraite en dessous de 5'000 francs non plus. Il faut donner des garanties que, par convergence de toutes les ressources consacrées à la retraite dans ce pays, les gens toucheront, par exemple, au minimum 80% de leur dernier salaire, comme salaire continué. Voilà un objectif stratégique que nous pouvons poser. Pour l'atteindre, une quantité de batailles nous attendent. Nous refusons d'arriver à la retraite pour entrer dans la précarité, voire la misère. Nous arrivons à la retraite pour pouvoir vivre et travailler librement! Aujourd'hui, l'objectif affiché est que les retraités touchent 60% de leur dernier salaire avec l'AVS et la caisse de pension. L'initiative du PdT en 1972, balayée en votation, voulait que ce 60% soit atteint uniquement par le socle de base.

Cette initiative disputait aux caisses de pension la place économique, politique et symbolique que le capital réclame pour elles, que la social-démocratie accepte, et qui la fait évoluer à droite dans toutes ses positions sur la question de la retraite. L'initiative, qui a le soutien de l'extrême-gauche et des immigrations à l'époque, je le sais car je militais avec l'immigration espagnole, est quelque chose de très intéressant. Mais parce

que ça l'est, la défaite politique cruelle qui en résulte et le fait que les solutions mitoyennes que la social-démocratie avait esquissées soient abandonnées nous laisse orphelins depuis lors. Socialement, la gauche de combat porteuse de cette solution se trouve minoritaire dans le pays, mais surtout minoritaire dans l'expérience sociale. Ce n'est pas qu'une défaite institutionnelle, nous perdons dans la profondeur du bloc populaire. Ce bloc populaire n'était alors pas à la hauteur des tâches que lui assignait une telle proposition. Nous devons rechercher comment mettre les gens en lutte, et nous avec eux, et faire du salaire continué à la retraite, attribué à la personne, un objet et une tension du mouvement des mobilisations, sinon nous perdrons.

Exiger le droit de vivre signifie qu'il ne peut pas y avoir de salaire en dessous de 5'000 francs en fin de carrière, et pas de retraite en dessous de 5'000 francs non plus

Est-ce que la 13ème rente AVS vous semble une revendication intéressante dans ce sens?

C'est une des revendications qui nous permet de nouer la gerbe du bloc populaire, oui. Il faudra voir si la 13ème rente passe la rampe, la bourgeoisie étant hystérique sur le sujet. Mais en admettant qu'elle passe, tout le problème sera celui des conditions de sa réalisation, au vu des menaces de la droite économique, politique et médiatique, et du Conseil fédéral. Dans une interview récente, Madame Baume-Schneider envisage la baisse des rentes pour répondre à un possible succès de la 13ème, ce qui est extrêmement violent. Si l'on veut gagner la totalité de cette bataille politique, cela signifie gagner dans les conditions de son financement pour l'étendre effectivement. C'est-à-dire

faire que la 13ème rente ne signifie pas une croissance de la pression fiscale et une baisse des prestations complémentaires sur les gens qui se la verraient attribuée.

Et qu'opposer aux forces qui voudraient allonger toujours plus l'âge de départ à la retraite?

Lutter pour un départ à la retraite à 60 ans, dans un premier temps. L'objectif étant de libérer toujours plus tôt le travail du contrôle capitaliste, pour tendre vers le bonheur octroyé par la retraite à toute la vie.

Vous conseillez donc la lecture de «Prenons le pouvoir sur nos retraites», même si la situation n'est pas la même en Suisse qu'en France?

D'abord, Bernard Friot voit qu'un déjà-là communiste existe, peu importe qu'il ne soit pas ici mais en France, ou dans les tréfonds de la culture dans l'Etat espagnol, avec le travail de collectivisation effectué par les anarcho-sindicalistes et une partie des socialistes de gauche. Ensuite, cette tâche nécessaire, toujours à reprendre, qui est la libération du travail contre le commandement capitaliste et la valorisation. Là-dessus, Friot rompt avec les conceptions victimaires, en nous montrant que nous sommes les acteurs de notre propre histoire. Je lui suis infiniment reconnaissant de nous avoir restitué cela, contre les régulationnistes qui préfèrent nous poser comme des métaobjets. Ce petit livre remarquable, qui fait à peine plus de 100 pages, dit de manière simple et très concentrée la capacité qui est la nôtre à faire avancer le mouvement réel. Nous mesurons bien la hauteur qu'il a, y compris par rapport à des gens comme Mélenchon. Alors oui, il faut que tout le monde le lise, sans le répéter de manière inutile, mais en le pensant. ■

En podcast

Entretien audio avec Aristides Pedraza



EN BREF

On votera contre l'extension des autoroutes

En octobre, le Parlement suisse avait validé un premier paquet de 5,3 milliards de francs pour des projets d'extensions de tronçons d'autoroutes (Genève/Nyon, Berne, Bâle, Saint-Gall, et Schaffhouse). En Suisse romande, le projet prévoit un élargissement à six voies de l'autoroute au bord du Lac Léman entre Le Vengeron et Nyon (VD), estimé à près d'un milliard de francs et ce alors que les villes de Nyon et Genève ont déjà fait savoir leur opposition à l'élargissement de l'A1.

En trois mois, l'alliance de 29 organisations, associations et partis a réuni pas moins de 100'000 signatures déposées à la chancellerie ce 10 janvier. «Alors que les transports publics sont affaiblis par de fortes hausses de prix, la Confédération veut gaspiller des milliards de francs. Et ce n'est qu'un début puisque ce sont 35 milliards pour des nouveaux projets autoroutiers qui sont dans le pipeline de l'Office fédéral des routes pour ces prochaines décennies!», souligne actif-traffic.

«Ces projets sont contraires aux recommandations de l'Agence Internationale de l'Energie, à la neutralité carbone prévue dans la Loi Climat ou par les plans climatiques de Genève, Vaud, Berne, Bâle, Saint-Gall ou Schaffhouse», relève l'alliance Stop à la folie autoroutière, qui attend un vote en été ou à l'automne. **JDR**

Les plates-formes doivent passer à la caisse

A l'instar d'autres pays européens, il est l'heure pour la Suisse de mettre en place un système dit de droits voisins, soit de rémunération des médias, pillés par les plateformes digitales internationales.

Joël Depommier

La presse est une source de profit pour les Gafam, moteurs de recherche et plateformes de médias sociaux (Google, Apple, Facebook, Amazon, et Microsoft). Dans leurs modèles commerciaux, ceux-ci reprennent les contenus des éditeurs sous la forme d'encarts (*snippets*) où apparaissent des informations provenant d'une page web, répondant à une requête faite par un internaute sans que ces prestations soient rémunérées.

Les entreprises de médias suisses se voient alors privées de moyens financiers (sous la forme de recettes publicitaires et d'abonnements), tandis que les plateformes Internet internationales augmentent constamment leurs bénéfices grâce aux contenus journalistiques. «Il est important que ces contenus soient protégés intégralement dans le monde numérique par le droit de la propriété intellectuelle», relève l'association Fairplay sur la place médiatique suisse, qui défend la mise en place de droits voisins.

Face à cette situation, le Conseil fédéral a demandé au Département fédéral de justice de police, en collaboration avec le DETEC (OFCOM) et le DEFR (SECO), d'élaborer un projet de consultation. Un texte a été mis en consultation au printemps de l'année dernière. Celui-ci a été salué par l'association Swisscopyright, qui regroupe les sociétés suisses de droits d'auteur comme ProLitteris ou la SUISA et par l'association des gros éditeurs, Médias suisses. «La gestion collective prévue pour ce droit à rémunération diffère de l'approche adoptée dans la réglementation européenne et contribue à ce que les fournisseurs de services en ligne ne se limitent pas à conclure des contrats uniquement avec une sélection de



Les Gafam volent les contenus journalistiques.

JHVEPHOTO

grandes entreprises de médias nationales ou internationales. Les petites entreprises de médias peuvent de ce fait également bénéficier de la réglementation», assure le texte fédéral de modification de la loi fédérale sur le droit d'auteur. Lors de la conférence de début d'année de Médias Suisse, Jon Pult (OS), membre de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national, a demandé aux politiques d'agir. Il en a appelé aussi à une extension de l'aide indirecte à la presse. «A l'avenir, il faudrait aussi un financement public du journalisme, indépendant et indépendant, dans l'intérêt de la société, payé par exemple par une taxe sur la publicité», a-t-il ajouté. ■

<https://fairplay-fairpay.ch/fr>

Le « colonialisme vert » de l'UE dénoncé

L'Union européenne veut accélérer sa transition écologique et prévoit, pour ce faire, de passer des contrats avec le Sud pour approvisionnement en matières premières. Un rapport pointe ce nouveau « colonialisme vert ».

Joël Depommier

En décembre 2019, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a présenté son « Green Deal », un plan pour porter l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 à au moins 50% par rapport aux niveaux de 1990. L'une de ces mesures incluses pour y parvenir est le Plan industriel pour le Green Deal (GDIP), lancé en février 2023, qui prévoit un soutien financier important et des incitations pour les investissements dans les technologies plus propres (éolienne, solaire photovoltaïque), ainsi que l'importation de matières premières du Sud et de leur raffinage et transformation en Europe. Les Etats-Unis et Chine, avec son programme « Made in China 2025 », ne sont pas en reste avec leurs projets d'accélération de la mutation des industries et des économies nationales et de conservation du plus grand nombre possible d'étapes de transformation dans leur pays.

Une liste ad hoc de 34 matières premières minérales et métalliques comprenant le nickel et le cuivre, le strontium ou le scandium a été dressée. En vue de la concrétisation de l'objectif, la Commission a aussi présenté une Loi sur les matières premières critiques (CRMA) en mars 2023, qui fera la part belle à des partenariats stratégiques (PS) et à de nouveaux accords de libre-échange (ALE). « Avec près de 25 ans d'expérience en matière d'accords de libre-échange, peut-on vraiment les qualifier d'accords gagnant-gagnant? », se demande le Transnational institute (TNI), qui vient de sortir un rapport sur la stratégie verte européenne¹.

« Ces accords vont favoriser l'extension des relations coloniales de pillage et de dépossession à l'ère du capitalisme vert, avec le déplacement des coûts socio-environnementaux vers les pays et communautés périphériques et la priorisation des besoins énergétiques et environnementaux (tels que l'eau) d'une région du monde par rapport à une autre », estime Lucía Bárcena, une des auteurs du rapport TNI cité dans *El Salto*. Tout en défendant un « approvisionnement équitable et durable » et plus d'efficacité par le recyclage,

l'Union européenne prévoit que « principes de marché soient la règle-clé » des futurs accords, revendique « l'élimination des restrictions d'importation et d'exportation » et des prix d'exportation, ou de pouvoir recourir à des tribunaux d'arbitrage commercial en cas de litiges. « En 2019, l'UE a déposé une plainte contre l'Indonésie dans le cadre des mécanismes de règlement des différends (ISDS) auprès de l'OMC concernant l'interdiction d'exporter du nickel », relève le rapport. « Dans le contexte des matières premières critiques, il est particulièrement nécessaire de prêter attention aux droits de l'homme, compte tenu du fait que plus de 80% des projets concernant le lithium et plus de la moitié des projets concernant le nickel, le cuivre et le zinc sont situés sur les territoires de peuples indigènes », avertit le rapport.

Les risques environnementaux sont aussi très présents. « Dans le Salar d'Atacama au Chili, deux entreprises sont responsables du pompage de 2'000 litres d'eau par seconde pour produire une tonne de lithium. A ce rythme, un lac entier pourrait être asséché », explique TNI. De semblables menaces

« Ces accords vont favoriser l'extension des relations coloniales de pillage et de dépossession à l'ère du capitalisme vert »

LUCÍA BÁRCENA

planent dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie, où sont exploités des phosphates, utilisés précédemment comme fertilisants et aujourd'hui recherchés pour la production de batteries électriques.

Face à ces risques, le rapport défend quatre recommandations. Celles-ci vont d'une renégociation des accords commerciaux afin de favoriser l'industrialisation et la marge de manœuvre politique des pays du Sud, mais aussi la fin des accords de protection des investissements pour « limiter le pouvoir des entreprises sur les pays qui décident de réglementer leurs secteurs de l'énergie et des matières premières ». L'association veut aussi que soient renforcées la participation populaire, de même que la responsabilité des entreprises et défend l'instauration de nouveaux paradigmes de développement comme la circularité. ■

1 TNI, The raw materials rush, www.tni.org/files/2024-01/The_Raw_Materials_Rush.pdf

Après un revers en Thuringe, l'AfD reste en embuscade

La mobilisation contre l'extrême droite empêche un nouveau triomphe en Thuringe du parti, qui reste cependant en embuscade, profitant de l'immense malaise politique et social généré par les choix des gouvernements successifs.

Bruno Odent, Saxe, envoyé spécial, paru dans *l'Humanité*

Du chancelier Olaf Scholz et des pointures de son gouvernement tripartite (SPD/Verts/Libéraux) à l'opposition de droite et à l'ensemble des formations du spectre politique démocratique, en passant par les ONG et les syndicats, tout un peuple s'est dressé contre la résurgence de l'hydre nazie.

Une émotion considérable a peu à peu envahi le pays après les révélations, début janvier, du média d'investigation *Correctiv* sur une réunion secrète dans une villa de Potsdam pour la constitution d'un réseau destiné à la mise en œuvre de l'expulsion concrète de plus de 2 millions d'étrangers et d'Allemands considérés comme mal intégrés.

Pour l'heure, cependant, il n'est pas question d'un glissement, encore moins d'un effondrement.

Un simple consensus anti-AfD n'est donc pas suffisant pour éloigner le cauchemar de son accession à des positions de pouvoir qui lui permettraient de mettre à mal la démocratie. Comme en Saxe, en Thuringe ou dans le Brandebourg, où le parti est donné largement au-dessus des 30% des suffrages et favori des scrutins régionaux prévus au début du mois de septembre.

Super-austérité dans le viseur

Pour vraiment faire reculer la formation d'extrême droite, il faut s'attaquer aux causes de l'immense malaise politique et social sur lequel elle prospère. A Pirna, en Saxe, André Hahn, député Die Linke, est intervenu à la fin de la manifestation qui a eu lieu le 20 janvier dans cette ville de 50'000 habitants conquise récemment par l'AfD.



Le plan des droites pour renvoyer 2 millions d'immigrés a suscité une résistance. S RESIST

Pour tous les autres partis, de la CDU au SPD en passant par les Verts, le problème serait «une sorte d'atavisme populaire en faveur d'une gestion plus autoritaire».

On ne s'en sortira pas avec ces raccourcis, dont l'avantage bien commode est d'ignorer les responsabilités des politiques mises en œuvre. «La mal-vie qui s'est répandue sur fond de réduction des investissements publics et sociaux est le fruit de ces politiques-là», dénonce André Hahn, qui énumère à la volée: «Des territoires qui se transforment en déserts médicaux, des lignes ferroviaires qui ferment, des bibliothèques et des centres culturels qui disparaissent.»

Non loin de là, à la Maison des syndicats de Bautzen, autre ville moyenne de Saxe gangrenée par l'influence croissante de l'AfD, on pointe les

dérégulations sociales pratiquées au nom de logiques de marché sur le plan intérieur comme à l'international.

A force de dérogations et d'exemptions, «près d'un salarié de la région sur trois n'est pas couvert par un accord tarifaire (l'équivalent d'une convention collective)», s'indigne Uwe Garbe, responsable régional d'IG Metall. Mobilisé lui aussi contre l'extrême droite à Bautzen, le 27 janvier, il ne décolère pas face aux mesures de super-austérité que vient d'engager le gouvernement Scholz. «C'est comme s'ils remettaient une nouvelle pièce dans la machine à promouvoir l'extrême droite», nous confie-t-il.

Le lundi 22 janvier, des milliers de personnes s'étaient rassemblées autour des tracteurs de paysans pour dénoncer les coupes dans les subventions à l'agriculture. Cette manifestation, lieu de rendez-vous rituel de plus en plus fréquenté des militants de l'AfD, d'identitaires et de néonazis, affichait ainsi la volonté de ce parti de récupérer la colère des agriculteurs.

«Pour affronter la démagogie de l'extrême droite, il faudrait pouvoir changer une ligne réputée indépassable qui privilégie en fait la rentabilité et les profits à tout autre critère», dénonce à Berlin Martin Günther, économiste et candidat sur la liste de Die Linke aux européennes. La proximité des choix pratiqués par tous les Etats membres sous la houlette de Bruxelles illustre, ajoute-t-il, le besoin de se fédérer contre ces orientations consensuelles-là, si on veut «vraiment libérer l'Allemagne et l'Europe de la menace brune». ■

Les «Omnishambles» au Royaume-Uni

Des années de gouvernement conservateur de droite ont mis le pays à genoux. Les journaux britanniques ont inventé un nouveau mot pour décrire la situation: «Omnishambles», qui désigne une situation, en particulier en politique, dans laquelle un mauvais jugement entraîne le désordre ou le chaos.

Andy Snood

De nombreux travailleurs ont le sentiment de vivre dans un Etat où rien ne fonctionne comme prévu et où il y a peu de chances que les choses s'améliorent. 2024 verra des élections générales en mai ou octobre au Royaume-Uni. Il est difficile d'énumérer les nombreux problèmes causés par le gouvernement conservateur, mais ils comprennent: aucun bénéfice du BREXIT mais beaucoup de coûts supplémentaires; des compagnies privées de distribution d'eau qui pompent des eaux usées brutes dans les rivières et les lacs tout en versant des milliards de dividendes à leurs actionnaires; des grèves régulières des médecins, des cheminots et d'autres travailleurs du secteur public; des niveaux d'inflation record et des taux d'intérêt les plus élevés depuis des années, le doublement du coût de l'électricité, du gaz et du pétrole, une crise du logement avec pratiquement aucun logement social disponible, des prisons à bout de souffle et une pénurie de personnel de santé, d'aide à domicile, de policiers et de travailleurs dans de nombreux autres secteurs mal rémunérés. Dans le même temps, le nombre de migrants légaux et de demandeurs d'asile a atteint des niveaux record.

En Ecosse, le soutien à l'indépendance reste de l'ordre de 50% malgré la perte de soutien du parti au pouvoir, le Scottish National Party (centre gauche). En Irlande du Nord, le Sinn Féin étant devenu le plus grand parti lors des élections de mai 2022, le parti unioniste a décidé de boycotter le Parlement.

Tout cela fait suite au «Partygate», qui a révélé que le gouvernement avait organisé de nombreuses soirées dans le 10 Downing Street, la résidence du Premier ministre, alors que tous les autres avaient respecté les restrictions imposées pendant la pandémie de COVID.

Les conservateurs ont tenté de regagner un soutien en changeant de dirigeants, quatre au cours des trois dernières années. Rishi Sunak, l'actuel dirigeant et Premier ministre, a mis l'accent sur les questions culturelles et environnementales. Il a accordé de nouvelles licences de forage pétrolier et

annoncé l'ouverture de la première mine de charbon en profondeur, dix ans après la fermeture de la dernière. Le gouvernement conservateur a également réduit d'autres engagements environnementaux, en déclarant son appui aux propriétaires de voitures, en s'opposant aux pistes cyclables et aux voies de bus et en réduisant les investissements dans les transports publics, notamment en annulant la liaison ferroviaire à grande vitesse vers Manchester, bien qu'il ait déjà dépensé 2,2 milliards d'euros pour la section de Manchester du projet. Ils ont également commencé à utiliser une rhé-

torique anti-migrants de type UDC alors qu'ils disposent du gouvernement le plus mixte sur le plan éthique de l'histoire du Royaume-Uni.

Comment le parti Labour a-t-il réagi? Suite à la démission de Jeremy Corbyn en 2020, Keir Starmer a été élu par les membres du parti sur la base d'un programme de gauche qui comprenait l'imposition des riches, l'action contre l'urgence climatique,

le soutien à la paix et aux droits de l'homme et la nationalisation des chemins de fer, des services postaux, des industries de l'énergie et de l'eau. Il a ensuite abandonné tous ces engagements, expulsé l'ancien leader Jeremy Corbyn ainsi que des milliers de membres de gauche pour des délits aussi mineurs que le fait d'aimer un message sur un média social. Le parti a vu 50'000 autres membres démissionner et Starmer a également fait en sorte que personne à la gauche du parti ne soit sélectionné comme candidat en 2024.

Tous les experts prédisent une victoire du parti travailliste aux prochaines élections, parce que le peuple est totalement dégoûté par l'Omnishambles qu'est le parti conservateur. Malheureusement, il est peu probable qu'un nouveau gouvernement Labour fasse grand-chose pour aider les travailleurs.

Les syndicats restent le seul espoir réaliste pour la classe ouvrière d'obtenir des améliorations salariales et de forcer le futur gouvernement travailliste de Starmer à mettre en œuvre des politiques qui bénéficieront à la classe populaire. ■

Malheureusement, il est peu probable qu'un nouveau gouvernement Labour fasse grand-chose pour aider les travailleurs

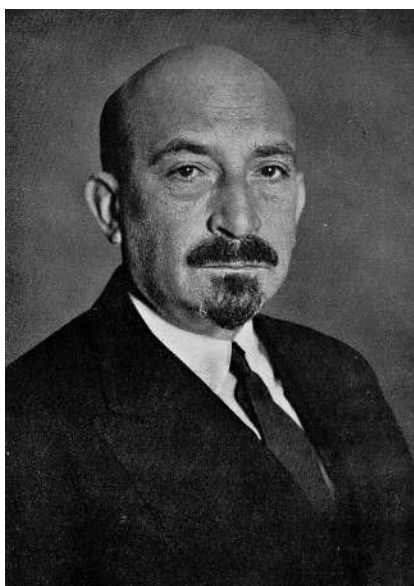
Le rôle de la Grande-Bretagne dans le projet colonial sioniste

En 1914, la Première guerre mondiale est un tournant décisif pour la Palestine, alors sous domination ottomane. La Grande-Bretagne prend conscience de l'importance stratégique de cette région et développe une convergence d'intérêts avec le jeune mouvement sioniste. Troisième partie.¹

Raffaele Morgantini

Deux grandes logiques sont à l'origine de cet intérêt stratégique de la Grande-Bretagne. Premièrement, dans le contexte de la «Grande Guerre», les Britanniques étaient persuadés de l'importance du rôle que les juifs pourraient jouer au sein de l'administration américaine (mais également en Union Soviétique) pour favoriser l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des Alliés, vue comme nécessaire pour protéger les intérêts impériaux britanniques. Malgré la surestimation du soutien unanime des juifs du monde entier à l'égard du projet sioniste et celle de leur influence au sein des différentes administrations étatiques, ces enjeux amenèrent la puissance anglo-saxonne à se rapprocher des revendications du mouvement sioniste.

Deuxièmement, dans un calcul d'ordre géopolitique, étendre la sphère d'influence britannique à la Palestine aurait également permis de sécuriser les intérêts britanniques au Moyen-Orient. Tout d'abord, ce sont les temps de la découverte de nombreux gisements de pétrole dans la région. De plus, la Palestine représentait une zone tampon entre le Canal de Suez (la Grande-Bretagne occupe l'Egypte depuis 1882) et les puissances comme la France – jadis puissance hégémonique au Moyen-Orient. En effet, malgré une alliance de circonstance anti-allemande pendant la guerre, une sorte de guerre froide inter-impérialiste éclata entre ces deux puissances, la Grande-Bretagne visant à éviter une

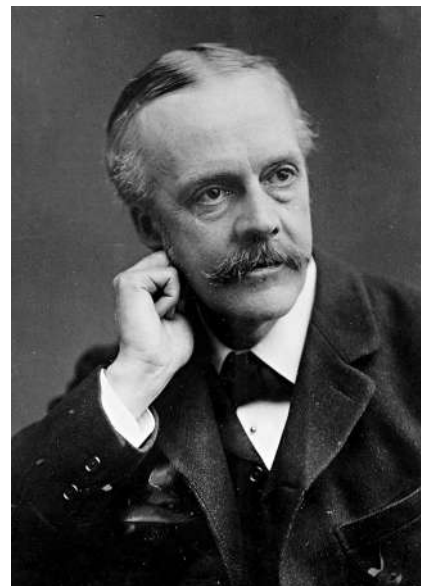


Chaim Weizmann sera le premier président de l'Etat d'Israël entre 1949 et 1952. DP

expansion française dans la région et y établir sa domination².

Chaim Weizmann, figure de poids

Ce grand rapprochement fut sans doute aussi le résultat de l'intense travail de plaidoyer joué par l'une des personnalités sionistes les plus importantes de cette époque, Chaim Weizmann. Il est considéré comme le personnage clé de la transition britannique en faveur du sionisme. Ainsi, Arthur Balfour (Ministre des affaires extérieures) et Lloyd George (Premier ministre), entre autres, adhérèrent à la cause sioniste après que Weizmann



Arthur James Balfour, ministre des Affaires étrangères britannique entre 1916 et 1919. DP

«Je déclare que par foyer national juif, nous entendons la création en Palestine de conditions qui nous permettraient d'y établir 50'000 à 60'000 Juifs par an et de les installer sur la terre. En outre, les conditions devraient être telles que nous soyons autorisés à développer nos institutions, nos écoles et la langue hébraïque, et qu'il y ait en fin de compte des conditions telles que la Palestine soit aussi juive que l'Amérique est américaine et que l'Angleterre est anglaise».

Chaim Weizmann,
Londres, 1919

leur ait assuré le ferme soutien du mouvement sioniste aux intérêts stratégiques britanniques dans la région.

C'est précisément dans ce contexte que prendra forme la Déclaration de Balfour du 2 novembre 1917. Par cela, la Grande-Bretagne apportait son inébranlable soutien à l'établissement du «foyer national pour le peuple juif» en Palestine: un tournant pour le projet sioniste qui gagna ainsi la reconnaissance et la légitimation internationales tant aspirées.

«*Cher Lord Rothschild, J'ai le grand plaisir de vous transmettre, de la part du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration suivante de sympathie avec les aspirations juives sionistes, qui a été soumise au cabinet et approuvée par lui. "Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte soit aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politique dont les Juifs disposent dans tout autre pays."*

Je vous serais obligé de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste.»

Arthur James Balfour

La Déclaration de Balfour ouvrit la voie directe à la création des conditions pour une immigration juive massive vers la Palestine et le développement d'institutions et structures réservées aux juifs; deux préconditions à la création de l'embryon d'Etat juif. Il est à relever que la Déclaration entraînait en contradiction avec les engagements pris par les Britanniques envers les puissances arabes au cours de la guerre, tels qu'ils apparaissent dans la correspondance entre Sir Henry McMahon (Haut-Commissaire britannique en Egypte) et Hussein ben Ali (Chérif de La Mecque)³. En substance, les Britanniques y assuraient reconnaître l'indépendance d'un grand Royaume arabe souverain, avec la dynastie des Hachémites⁴ à sa tête.

Pendant l'été 1919, les Etats-Unis établirent une Commission d'enquête

pour les zones de l'ancien Empire ottoman: la Commission King-Crane. Son objectif était de conduire une analyse de la situation ethnico-sociale dans les différents pays et de recueillir des informations concernant les désirs des différents peuples⁵. En examinant la situation en Palestine, la Commission fit aussitôt des constats édifiants. Dans le rapport de la Commission, King et Crane qualifiaient le projet sioniste de plan «extrême» qui devait être modifié afin que les droits de tous les peuples vivant en Palestine soient respectés. Le rapport soulignait que la presque totalité de la population non-juive (qui représentait la grande majorité de la population totale) était fortement opposée au projet sioniste et que cela devait être pris en compte.

La Déclaration de Balfour ouvrit la voie directe à la création des conditions pour une immigration juive massive vers la Palestine

Une analyse de la situation diplomatique et politique de l'époque révèle que cette Commission était le reflet des contradictions entre les positions étatsunienne et britannique. La Commission manifestait en effet les intentions des Etats-Unis dans le nouveau monde d'après-guerre, où la Société des Nations (SDN) – conçue par le président Wilson – avait été imaginée comme une organisation permettant de dépasser l'ère coloniale et promouvoir le libre-échange au niveau mondial. Pour ces raisons, les Etats-Unis refusaient de se rallier à la politique britannique et, par le biais de la Commission King-Crane, tentaient même de l'entraver.

La commission enterrée

Pourtant, comme on le verra plus loin, au moment de la réflexion sur le «système des mandats» de la SDN, aucune des considérations de la Commission King-Crane ne fut prise en considération, ni par la Grande-Bretagne ni par l'organisation internationale. L'absence des Etats-Unis à la SDN, décidée

par le vote du Congrès américain en novembre 1920, ainsi que le pouvoir d'influence des Britanniques au sein de la même instance, firent que ce rapport fut totalement ignoré. Cette situation ne pouvait que satisfaire le mouvement sioniste, dont les intérêts étaient intrinsèquement liés aux Britanniques. La voie à une emprise coloniale totale de la Palestine était désormais tracée... ■

1 Première partie: «Le proto-sionisme», *Voix Populaire* N° 20, décembre 2023. Deuxième partie: «Le sionisme et le début de la colonisation de la Palestine», *Voix Populaire* N° 21, janvier 2023.

2 Pour comprendre les enjeux, regardons ce qui s'est passé avec les fameux accords Sykes-Picot de 1916. Selon ces derniers, au moment de l'hypothétique démembrement de l'Empire ottoman, la Grande-Bretagne aurait dû prendre formellement possession du territoire qui comprend actuellement l'Irak, le Koweït et la Jordanie. La France devait s'octroyer une partie de l'Anatolie, le Liban et la Syrie. La Palestine, en revanche, aurait dû être placée sous administration internationale. Dans les faits, au moment de la défaite ottomane, la Grande-Bretagne occupe la Palestine en «violant» cette clause de l'accord. Ainsi, la puissance britannique assurait une protection intégrale autour du Canal de Suez, en le plaçant au milieu de deux zones (l'Egypte et la Palestine) sous son contrôle et sa supervision. Un plan qui permit d'encadrer les plans hégémoniques de la France dans la région, conformément aux schémas des Britanniques qui visaient à avoir un contrôle stratégique sur le Moyen-Orient, dans la vision géopolitique plus large d'assurer la route vers l'Inde et l'accès aux matières premières nouvellement découvertes dans la région. Pour cela, il fallait en premier lieu assurer la création de zones tampons autour de la péninsule arabique afin de contenir l'expansion de la famille des Saouds commencée dans les années 1930. Cela se fit avec le contrôle de la Jordanie et l'Irak au Nord, avec les protectorats sur le Yémen et Oman au Sud, et des liens commerciaux de plus en plus étroits avec les Koweït, Bahreïn et le Qatar.

3 *Correspondance entre McMahon et Hussein*, Juillet 1915 – Mars 1916, op.cit., Archives de l'ONU, Genève.

4 La dynastie Achémite étaient jadis les gardiens des lieux saints de la Mecque et Medine.

5 *Recommendations of the King-Crane Commission with regard to Syria-Palestine and Iraq*, august 1919, Site des documents de l'ONU sur la question de la Palestine. <http://unispal.un.org/UNISPAL.NSF/0/392AD7EB00902A0C852570C000795153>



La fracture numérique qui divise le monde

Plus de téléphones portables, plus de connexions internet. Pourtant, le rêve d'une planète connectée au service de tous semble irréalisable. La fracture numérique est le reflet du système hégémonique mondial.

Sergio Ferrari

La fracture numérique sépare les régions et les groupes d'âge dans une réalité mondiale où trois personnes sur quatre âgées de plus de dix ans possèdent un téléphone portable. Cependant, seules 65% d'entre elles ont accès au réseau.¹

En septembre dernier, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a indiqué que 2,6 milliards de personnes, soit environ un tiers de la population mondiale, n'auront toujours pas accès à l'internet en 2023. Selon swissinfo.ch, la principale plateforme d'information suisse, ce chiffre est en légère baisse par rapport aux 2,7 milliards de l'année précédente.

Dans les deux cas, cela représente environ la moitié des 5,4 milliards de personnes déjà connectées – «le plus grand nombre de personnes ayant accès à l'internet dans l'histoire». Cependant, malgré cette réussite, les tendances actuelles ne garantissent pas l'objectif d'une connectivité

«universelle et significative» d'ici à 2030.²

Fin novembre, la même UIT a déclaré que «les dernières données sur la connectivité mondiale montrent une croissance, mais des lacunes subsistent». L'analyse du trafic internet et de la couverture du réseau 5G, le plus rapide pour un usage domestique, révèle des différences marquées entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu.³

Dans son analyse inédite de l'utilisation des données internet, l'UIT a constaté qu'en 2022, les services fixes à large bande (ceux qui dominent dans les bureaux et les foyers) représenteront plus de 80% du trafic mondial, dépassant de loin les réseaux mobiles à large bande. Dans les pays à faible revenu, en raison des prix élevés et du manque d'infrastructures, la population ne dispose que d'un abonnement au haut débit fixe pour 100 personnes.

Le coût reste un obstacle majeur à la connectivité et un facteur clé de la fracture numérique mondiale. Dans les économies à faible revenu, le prix moyen d'un abonnement de base au haut débit mobile représente 8,6% du salaire moyen, alors qu'il n'est que de 0,4% dans les pays à revenu élevé. En d'autres termes: environ 22 fois plus cher.

Trafic internet: révélateur d'inégalités

En outre, selon le rapport de l'UIT, les pays «pauvres» ne comptent pas seulement moins de personnes connectées à l'Internet; ils utilisent également moins de données, «de sorte qu'ils ne réalisent pas pleinement le potentiel de la connectivité ou les avantages de la transformation numérique».

La plaquette *Facts & Figures 2023* de l'UIT souligne que cette inégalité mondiale se retrouve également dans l'utilisation du réseau de téléphonie mobile 5G, lancé en 2019, qui couvre

actuellement près de 40% de la population mondiale. Cependant, comme pour le trafic de données internet, alors que dans les pays à revenu élevé, il couvre 89% de la population, il est pratiquement inexistant dans les pays à faible revenu.

Dans de nombreux pays pauvres, le réseau mobile 3G, beaucoup moins puissant que la 5G, est souvent le seul moyen de se connecter par téléphone et d'accéder à l'Internet. La situation est exacerbée par le fait que le réseau 3G n'est pas suffisant pour accéder à tous les avantages de la technologie numérique, tels que le diagnostic médical à distance ou l'apprentissage en ligne. Quant au service 4G, s'il offre encore une voie efficace de connectivité, il n'atteint que 39% de la population dans les pays à faible revenu.

Une profonde fracture régionale

Les 5,4 milliards d'utilisateurs de l'Internet illustrent une carte des inégalités géographiques criantes. En Europe, dans la Communauté des Etats indépendants (9 pays de l'ex-Union soviétique) et dans les Amériques, environ 90% de la population a accès à l'Internet. Ce chiffre tombe à moins de 70% dans les Etats arabes, en Asie et dans le Pacifique. En Afrique, ce chiffre chute à 37% seulement.

Les différences d'accès dépendent non seulement des caractéristiques régionales, mais aussi du sexe et de l'âge. Au niveau mondial, 70% des hommes utilisent l'Internet, contre 65% des femmes (dans les deux cas, ces pourcentages représentent une légère augmentation par rapport à 2022). En outre, les jeunes sont plus connectés que le reste de la population. En 2023, 79% des personnes âgées de 15 à 24 ans utiliseront l'Internet, soit environ 14% de plus que le reste de la population. Enfin, 81% de la population urbaine y a accès, soit environ 1,6 fois plus que la population des zones rurales.

Au-delà des pourcentages et des chiffres

Tandis que l'UIT surveille le développement technique de la connectivité mondiale, la Conférence internationale sur la théorie et la pratique de la gouvernance électronique (ICEGOV) encourage la réflexion conceptuelle

sur la manière de progresser vers un savoir numérique équitable et inclusif.⁴

En septembre dernier, le Programme Information pour tous (PIPT) de l'UNESCO et le Centro Regional de Estudios sobre el Desarrollo de la Sociedad de la Información (Cetic.br|NIC.br), avec le soutien du bureau de l'UNESCO à Montevideo, ont organisé conjointement une table ronde et un atelier à Belo Horizonte, au Brésil, dans le cadre d'ICEGOV 2023. Le thème central de ces événements simultanés était la nécessité de politiques fondées sur des données probantes pour cultiver une société du savoir numérique équitable et inclusive, avec un accent particulier sur la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.⁵

Dans de nombreux pays pauvres, le réseau mobile 3G est souvent le seul moyen de se connecter par téléphone et d'accéder à l'internet

En octobre 2024, ICEGOV tiendra sa prochaine conférence internationale, cette fois en Afrique du Sud, sous le titre *Trust and ethical digital governance for the world we want*. Elle s'inscrira dans un processus de réflexion qui, au cours des 16 dernières années, a déjà favorisé des rencontres similaires dans 13 pays sur tous les continents.

Monopole du trafic Internet

Des initiatives et des processus en cours qui, tout en enrichissant la réflexion, sont toujours confrontés à des réalités de conditionnement très spécifiques, comme le monopole du trafic Internet mondial.

En 2022, selon le magazine *Byte Tl*, plus de la moitié (56%) de ce trafic était entre les mains de six géants de la technologie: Google, Facebook, Netflix, Amazon, Microsoft et Apple.⁶

Le blog spécialisé *Cloudflare* souligne que, d'ici à la fin 2023, et malgré la baisse de popularité de Netflix,

cette liste sera portée à dix grâce à l'arrivée de cinq autres géants: TikTok, YouTube, AWS, Instagram et iCloud.

Cette concentration est alarmante, non seulement en raison de la quantité d'informations détenues par un si petit nombre de personnes. Elle l'est aussi en raison de la diversité même des secteurs dans lesquels elle règne, englobant pratiquement toutes les catégories des services en ligne les plus critiques et les plus pertinents: de l'IA générative (en pleine expansion après le lancement de ChatGPT en novembre 2022), aux réseaux sociaux, au commerce électronique, au streaming vidéo, aux actualités, à la messagerie, au métaverse et aux jeux vidéo, ainsi qu'aux services financiers et aux crypto-monnaies.⁷

Deux constats se dégagent de ce rapide aperçu: le volume et le contrôle fondamentaux de l'Internet sont entre les mains d'une poignée de grandes sociétés transnationales (pour la plupart monopolistiques), qui contrôlent une série d'activités aussi essentielles que décisives pour le fonctionnement quotidien de l'humanité, en mettant l'accent sur les produits rentables. La fracture numérique correspond donc à un mode d'organisation de l'architecture économique-financière mondiale. D'où aussi un point de tension insoluble: dans quelle mesure peut-on imaginer un Internet (et un monde numérique) équitable et inclusif, indispensable même à l'éducation et à la formation humaine, s'il est contrôlé par des acteurs monopolistiques ayant leurs propres logiques et objectifs de performance commerciale? ■

1 <https://news.un.org/es/story/2023/12/1526712>

2 www.swissinfo.ch/spa/brecha-digital_onu-advierde-que-un-tercio-de-la-poblaci%C3%B3n-mundial-permanece-sin-acceso-a-internet-en-2023/48806528

3 www.itu.int/es/mediacentre/Pages/PR-2023-11-27-facts-and-figures-measuring-digital-development.aspx

4 www.icegov.org

5 www.unesco.org/es/articles/avanzando-en-la-gobernanza-digital-mediante-politicas-basadas-en-evidencia-en-america-latina-y-el

6 <https://revistabyte.es/actualidad-it/las-6-empresas-flujo-de-internet>

7 <https://blog.cloudflare.com/radar-2023-year-in-review-internet-services-es-es>



Renforcer la participation et l'information des salariés

Chargée de politique et de recherche au sein de l'association AlgorithmWatch CH, Bettina Dürr nous explique les enjeux de l'essor grandissant, voire invasif, des techniques digitales dans le monde du travail.

Entretien réalisé par **Joël Depommier**

Les algorithmes envahissent de plus en plus le monde. Exemple emblématique, les plateformes digitales de livraison de repas à domicile. Pratiques, mais tout autant décriées, elles utilisent des algorithmes pour gérer le travail que ce soit dans l'attribution de commandes à des travailleurs spécifiques, l'optimisation des itinéraires de livraison, le calcul des revenus et des incitations, ainsi que le suivi et l'évaluation des performances des travailleurs. « Cette utilisation de la gestion algorithmique peut avoir des conséquences négatives indirectes sur la santé physique et mentale

des travailleurs, perturber gravement l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée », relève Padmini Sharma, une chercheuse indienne basée à Milan. « Ces relations unilatérales très contrôlées avec l'application gênent aussi les relations sociales entre les travailleurs, ce qui limite leur capacité à s'engager dans une résistance collective », critique-t-elle encore. Face à cet essor grandissant des techniques digitales, certaines organisations en Suisse comme le syndicat syndicom et AlgorithmWatch CH veulent un meilleur contrôle de ces nouvelles techniques et plus de clarté dans les règles.

En tant qu'association mettant en lumière les impacts des algorithmes sur la société vous dénoncez leur mainmise grandissante dans le travail, notamment à travers le processus de prise de décision automatisée (ADM)? Quels sont vos objectifs?

BETTINA DÜRR Plutôt que de dénoncer ces nouvelles techniques de façon générale, nous critiquons la manière de les utiliser. Ce progrès technologique doit être encadré afin de rendre les sociétés plus justes, démocratiques, inclusives et durables. Pour ce faire, il convient de développer des

lacunes dans la législation actuelle doivent être comblées.

En collaboration avec syndicom, vous demandez des améliorations de la situation. Quelles sont vos revendications?

La revendication centrale concerne l'amélioration du droit à la participation des employés. Il s'agit non seulement d'informer les salariés, mais aussi de les consulter et de prendre en compte leurs besoins. Un avis de droit de deux expertes de l'Université de Saint-Gall publié en novembre 2023 a révélé des lacunes juridiques. En théorie, la Loi sur la participation prévoit que les employés aient le droit de s'impliquer en matière de numérisation au travail lorsque celle-ci a un impact sur la santé. Dans la pratique, le cadre légal existant n'est toutefois pas suffisamment appliqué ou respecté.

Par ailleurs, l'utilisation des systèmes algorithmiques a un impact important au niveau collectif et pas seulement individuel. Or, les données anonymes et agrégées des travailleurs ne sont pas aussi bien protégées par la protection des données que les données individuelles et personnelles. Le droit d'information devrait également être clarifié, car il n'y a actuellement pas de règles sur la manière dont les employeurs doivent informer les employés. Et les deux parties ne se situent pas au même niveau. Si les informations restent dans l'intranet d'une entreprise, les employés ne sauront pas ce que les employeurs font des données, ni rien du système utilisé. Des règles plus claires sur la façon dont les patrons informent doivent être édictées.

C'est pourquoi, la participation doit aussi pouvoir s'opérer par l'intermédiaire des représentations du personnel lorsque les employés ne peuvent ou ne veulent pas s'impliquer directement. Finalement, il manque aussi des sanctions dans la Loi sur la participation pour punir les employeurs qui y contreviennent.

Vous voulez améliorer la Loi sur la participation. Qu'en est-il d'autres lois? Et du rôle des Conventions collectives?

La protection des salariés doit être inscrite dans la loi, afin d'imposer des

règles dans les Conventions collectives. D'autres modifications légales peuvent aussi être instaurées en ce qui concerne des domaines comme la santé ou la protection juridique des représentants du personnel.

Sur la base l'avis de droit cité, une motion de Barbara Gysi (PS) sur le renforcement des droits de participation des travailleurs, de même qu'une interpellation sur le même thème de Nik Gugger (PEV) ont été déposées lors de la session d'hiver du Parlement. Nous espérons que les décideurs se saisiront ainsi de la problématique. Avec syndicom, qui est fortement impliqué dans les secteurs concernés (logistique, technologie de l'information et médias), nous voulons mettre ce thème, qui prend toujours plus d'importance avec le déploiement de l'Intelligence artificielle (IA), à l'agenda politique. Par ailleurs, les Conventions collectives de travail ont également un rôle central pour renforcer la protection des travailleurs dans ce domaine. C'est le cas par exemple de la Convention collective avec le transporteur Planzer négociée par syndicom, qui renforce la participation des employés lors de l'utilisation de systèmes algorithmiques.

Votre association a aussi une consoeur allemande. Est-ce qu'il des progrès dans l'UE sur cette thématique?

En Europe, notamment en France ou en Allemagne, la protection des salariés est plus forte qu'en Suisse. L'Allemagne garantit par exemple davantage de droit de participation aux travailleurs. L'Union européenne finalise actuellement le Règlement sur l'Intelligence artificielle (AI Act). Le projet de règlement considère les systèmes d'IA utilisés pour le management algorithmique, notamment pour le recrutement du personnel, comme des systèmes à haut risque. Des conditions particulières, telles qu'une obligation de communication sur l'usage et les risques de ces systèmes par les entreprises qui les utilisent, pourraient être édictées. ■

Infos complémentaires:
<https://algorithmwatch.ch/fr/algorithmes-sur-leur-lieu-de-travail-une-perspective-juridique>

conditions-cadres permettant aux salariés de participer davantage lorsque de tels systèmes sont utilisés sur le lieu de travail. La nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD), visant à mieux protéger la personnalité et la vie privée des individus, est entrée en vigueur en septembre 2023, mais il existe encore des lacunes dans la protection des employés.

L'utilisation des systèmes algorithmiques s'intensifie, touchant par exemple à l'attribution des tâches, à l'amélioration de la productivité à travers des capteurs ou encore au recrutement du personnel. De nombreuses données des travailleurs sont ainsi collectées et exploitées, avec des risques de discrimination et de surveillance non-proportionnée. L'Ordonnance 3 (OLT 3) de la Loi sur le travail, dans son article 26, interdit d'utiliser des systèmes de surveillance ou de contrôle destinés à surveiller le comportement des travailleurs à leur poste de travail, mais les risques de surveillance en continu existent.

Il demeure des différences de régulation concernant la participation des employés lors de l'utilisation de leurs données entre le secteur public, notamment à la Confédération et dans les entreprises parapubliques (CFF, Poste), et l'économie privée. Les

Identité suisse? Anticommuniste



Pour Jean-François Fayet, historien des relations internationales, spécialiste des mondes russes et soviétiques, l'histoire suisse est marquée par un anticommunisme institutionnalisé et viscéral.

Entretien réalisé par **Balmain Badel**

Il y a peu, les 100 ans de la mort de Lénine furent commémorés. Que reprenez-vous de ses liens avec la Suisse? Peut-on dire que ses passages en Suisse ont influencé le dirigeant bolchevique qu'il deviendra?

JEAN-FRANÇOIS FAYET Je ne dirais pas que Lénine ait été influencé par la Suisse, ses institutions et son mouvement ouvrier, sur lequel il porte à son départ un regard très critique. Mais les sept années passées à Genève, Berne et Zurich, ont été extrêmement importantes dans la construction du léninisme. C'est en Suisse que naquit l'idée du premier journal marxiste russe *l'Iskra* dans lequel Lénine développa sa doctrine: la construction du

parti, l'alliance du prolétariat avec la paysannerie et le droit des nations à l'autodétermination.

C'est encore à Genève, que de retour du II^e congrès du Parti, il rédigea *Un pas en avant deux pas en arrière* (1904), à l'encontre de ses rivaux mencheviks pour justifier la scission. Et c'est à Zurich que fut notamment écrit son célèbre *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* (1916). A l'instar d'autres révolutionnaires russes en exil, Lénine appréciait la Suisse, ses bibliothèques, ses imprimeries et ses maisons d'édition slaves, ses facilités administratives, ainsi que sa tradition d'asile.

Notons aussi le rôle tout à fait déterminant de la Suisse en général, et

des conférences de Zimmerwald et celle de Kienthal en particulier, dans la formation du noyau de la nouvelle internationale, communiste celle-là.

Dans une interview donnée au *Nouvelliste*, vous parlez de l'anticommunisme comme faisant partie de l'identité suisse. Au point que cet anticommuniste viscéral empêche le communisme d'être considéré comme une offre politique légitime. Comment cette identité nationale a-t-elle été façonnée?

Oui, les Suisses, souvent considérés comme rétifs aux passions idéologiques, ont entretenu avec l'anticommunisme une relation d'une extrême



Maurice Conradi, un Suisse de Russie ayant assassiné en 1923 le représentant soviétique à la conférence de Lausanne sur la Turquie, les procès à l'encontre de Léon Nicole, les multiples interdictions à l'encontre des organisations communistes et associées, la répression et l'internement des communistes étrangers durant la Deuxième Guerre mondiale dessinent les contours d'un anticommunisme légal, érigé en quasi-doctrine d'Etat, bien avant le début officiel de la Guerre froide.

Cet intense anticommunisme suisse a-t-il pris différentes formes?

Oui, ses effets se sont déployés dans toutes les institutions, tous les milieux sociaux et dans tous les domaines: économique -la «guillotine sèche»-, religieux, culturel, pédagogique et surtout juridique. Fort de ses appuis dans les rouages de l'Etat, l'anticommunisme revêt en effet une forme légale; il est érigé en une quasi-doctrine d'Etat, qui autorise la criminalisation des suspects. Au-delà du cadre juridique, des rouages politiques et économiques, la force de l'anticommunisme helvétique est d'avoir réussi à déborder le champ politique pour devenir un enjeu non discutable de société, une «question de civilisation».

Pouvez-vous brièvement nous parler de l'Entente Internationale Anticommuniste (EIA), qui siégeait à Genève? D'autres organisations de ce genre ont-elles existé au cours de l'histoire suisse?

Fondée le 23 juin 1924, à l'initiative de l'avocat genevois Théodore Aubert, l'Entente internationale anticommuniste (EIA) était «destinée à combattre» l'action de groupements subversifs, au premier rang desquels figure la III^e Internationale, qui visent à détruire «la civilisation moderne et les institutions de chaque pays». La mise en œuvre de ce programme fut confiée à un Bureau permanent, siégeant à Genève, afin de porter la croisade auprès des institutions internationales comme la Société des Nations (SdN). L'influence internationale de l'EIA demeura en réalité limitée hors d'Espagne et de

France, mais elle contribua à faire de la Suisse un bastion du combat contre le communisme.

Oui, d'autres organisations ont existé dans notre pays à l'instar de l'Action nationale suisse contre le communisme du conseiller fédéral Jean-Marie Musy et du Comité suisse d'action civique, sans parler d'une multitude de bureaux d'information, de réseaux et de mouvements associés, comme la Fédération patriotique suisse, les organisations patronales...

Le Parti du Travail, qui succède au Parti Communiste en 1944, a certainement souffert de ce que vous appelez une «quasi doctrine d'Etat». Comment cela s'est-il traduit?

Le contexte a changé en raison de la reconnaissance de l'Union soviétique et de la légalisation des organisations associées malgré un changement de dénomination. Mais l'isolement politique, la stigmatisation sociale et la surveillance policière (le fichage) demeurent, avec des pics d'anticommunisme particulièrement prononcés en lien avec le contexte international (entrée des troupes soviétiques à Budapest en 1956, répression du printemps de Prague en 1968).

Outre les interdictions professionnelles ou politiques subies par les communistes suisses, comment expliquer l'anticommunisme de gauche? Et quelles formes a-t-il prises?

L'anticommunisme, qui n'est pas une doctrine définie, cohérente, n'a jamais été l'expression d'un seul Parti, d'une seule classe. L'anticommunisme est bien sûr hégémonique parmi les élites économiques et la paysannerie, l'électorat des partis conservateurs qui dominent alors la vie politique helvétique à tous les échelons, il est aussi revendiqué par l'armée, les milieux religieux, et les multiples et très actives associations patriotiques qui encadrent la population, mais il n'est pas moins présent à gauche, dans la majorité réformatrice, chez les anarchistes, sans oublier les ex-communistes, et les militants syndicaux. Car l'affichage anticommuniste est une condition de la participation au système institutionnel. ■

intensité et d'une constance absolue -de l'emprisonnement en 1843 (cinq ans avant la parution du *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels) de Wilhelm Weitling (l'auteur de *L'Évangile du pauvre pêcheur*) pour menées communistes à l'anticommunisme officiel du 20^e siècle.

L'épisode de la Grève générale de novembre 1918 -qui selon la presse bourgeoise et les autorités était le fruit des manigances communistes- marqua néanmoins un tournant. Le mythe de l'ingérence bolchevique permit en effet de délégitimer la grève, tout en en édulcorant les véritables causes, et de réunifier les différences composantes linguistiques et culturelles d'un pays sorti divisé de la Grande Guerre autour d'un ennemi commun qui avait l'avantage d'être intérieur (les communistes) et extérieur (l'Union soviétique). L'expulsion qui s'en suivit de la mission soviétique en Suisse dirigée par Jan Berzine, l'acquiescement, par un tribunal ordinaire vaudois, sous les applaudissements du public, de

Comment virer le mot «retraite» de l'AVS

Paola Stanić

Au 1^{er} janvier 2024, la réforme AVS 21 est entrée en vigueur. Lors de la campagne de votation, il avait surtout été question du relèvement de l'âge de la retraite des femmes; mesure nécessaire, paraît-il, pour assurer la santé financière de l'assurance pour les ... 6 prochaines années (ensuite, l'assurance se trouve à nouveau au bord de la faillite et rebelote pour les mesures d'économie¹).

Un autre aspect de la réforme est en revanche passé sous les radars: celui de la flexibilisation de la retraite... Et, accessoirement, du tour de force d'avoir viré le mot «retraite» de la loi!

En effet, l'on ne trouve plus que deux fois le mot «retraite» dans la loi sur l'AVS²: une fois dans l'article sur la flexibilisation de la retraite, une fois dans la disposition qui concerne le relèvement de l'âge de la retraite des femmes.

L'âge de la retraite s'appelle dorénavant l'âge de référence. Non seulement ça ne veut pas dire grand-chose (référence par rapport à quoi? L'espérance de vie? L'âge du capitaine? Le déficit fantasmé de l'AVS après 2030?), mais l'on introduit une abstraction de plus. Dans les débats futurs, qui va se soucier, noyé entre mille autres informations, du relèvement de l'âge de référence? Qui comprendra que l'enjeu est l'éloignement du temps de la RETRAITE? C'est comme la baisse du taux de conversion du deuxième pilier, il faut être bien informé pour capter qu'il s'agit en fait de baisser le montant de nos RETRAITES.

Ensuite, la question de la «flexibilisation» de la retraite: avec la réforme, il est plus facile de combiner travail et rente, avant et après l'âge de la retraite. Théoriquement, l'objectif est de permettre une transition plus progressive entre ces deux étapes de l'existence³. Le travail après la retraite est aussi valorisé: à certaines conditions, il permet d'augmenter le montant de sa rente.

Qu'est-ce que ça veut dire pour la majorité des gens qui disposent de salaires moyens? En effet, ces dispositions ne sont pas intéressantes ni pour les personnes aisées (pour qui la rente AVS représente des cacahouètes), ni pour celles dont les salaires sont bas: ces dernières perçoivent des prestations complémentaires et n'ont aucun intérêt à travailler plus



L'on ne trouve plus que deux fois le mot «retraite» dans la loi sur l'AVS.

SERGIGN

longtemps. De plus, pour pouvoir travailler plus longtemps, il faut déjà avoir un travail, tout sauf une évidence dans une économie qui nous déclare obsolète à partir de 45 ans...

Par contre, celles et ceux qui auront l'impression de pouvoir «gagner» quelque chose en travaillant plus vont peut-être passer leurs plus belles années de RETRAITE au travail -et transiter du bureau ou de l'atelier directement au home médicalisé... En ayant préalablement augmenté le chiffre d'affaires des sociétés de conseil en prévoyance.

Soulignons enfin l'obstination de notre gouvernement et de nos parlementaires de ne pas prendre la pénibilité du travail en considération, ce qui touche tant des métiers masculins que féminins, comme la vente, les soins, les nettoyeurs... A force d'augmenter la référence, espérons que nous n'allons pas aboutir, pour une partie de la population, à une retraite pour les morts, comme le dénonçait la CGT en 1910 lors de la votation de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes à 65 ans. Au début du siècle passé, les ouvrières et ouvriers, qui formaient un tiers de la population active, n'étaient que 3,2% à parvenir à l'âge de la retraite⁴. ■

¹ Pierre-Yves Maillard, par exemple, dénonce avec constance une certaine malhonnêteté dans la présentation des chiffres de l'AVS, par exemple, www.20min.ch/fr/story/rapport-sur-l-avenir-de-lavs-pierre-yves-maillard-demonte-l-ubs-815686404025, 22.01.2024.

² Si l'on ne compte pas les dispositions transitoires (l'application de la loi dans le temps) des réformes antérieures.

³ C'est par exemple le message de l'OFAS, <https://sozialesicherheit.ch/fr/assurances-sociales-ce-qui-va-changer-en-2024/>, 18.01.2024.

⁴ www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-histoire/pourquoi-la-cgt-a-t-elle-denonce-la-retraite-des-morts-1925764, 18.01.2024.

La lutte des femmes dans le Jura

Guite Theurillat raconte les grandes années du MLF à Delémont et de ces années où la condition des femmes était marquée par l'inégalité des salaires, les difficultés d'accès à l'avortement ou de non-partage des tâches ménagères.

Pierre Jeanneret

Certains de nos lecteurs et lectrices peuvent sans doute être un peu lassés par l'accumulation des études «genre» et la priorité accordée à des problèmes aussi fondamentaux pour le monde que l'écriture inclusive... Il n'empêche que le Groupe femmes Delémont, affilié au MLF, a sacrément contribué à faire changer les lois et les mentalités, entre 1974 et 1981, dans le futur puis nouveau canton du Jura. Ce que raconte avec verve Guite Theurillat, féministe et popiste, s'applique certes aussi aux autres cantons. Mais la lutte était plus difficile dans ce Jura Nord très catholique. La jeune génération apprendra des choses, qui paraissent effarantes aujourd'hui, sur la condition des femmes. La crèche pour enfants est alors mal vue et considérée comme une prison. Lors de la crise économique des années 1970, les travailleuses sont les premières à être renvoyées à leur foyer.

Le livre est rempli de témoignages concernant le non-partage des tâches ménagères, l'inégalité des salaires, l'opposition de beaucoup de médecins jurassiens, et bien sûr de l'Eglise romaine, à l'avortement et même à la contraception, alors que le Jura compte beaucoup de familles (trop) nombreuses et pauvres. L'ouvrage accorde donc légitimement une large place à la lutte pour la «solution des délais». Mais quand les membres du Groupe Delémont distribuent dans la rue des tracts, certaines femmes leur répondent: «On a bien dû en avoir nous, vous n'avez qu'à y passer»... Qu'il s'agisse de leur place dans l'art et la culture, de l'Assurance maternité,



Guite Theurillat a mené durant des années un long combat féministe.

EDITIONS ALPHIL

du machisme ambiant, de l'obligation aux seules jeunes filles du canton de Berne puis du nouveau Jura à suivre un cours complémentaire ménager, presque tous les problèmes qui concernent les femmes sont passés en revue dans ce livre, par ailleurs illustré par des tracts de l'époque qui sentent bon le stencil à encre...

L'auteure a été active dans le Bureau de la condition féminine, puis la première déléguée à l'Egalité de l'Université de Lausanne. En 1980, elle est élue au Conseil de Ville de Delémont (législatif) sur la liste «POP et Progressistes». Elle s'est beaucoup investie aussi dans l'AVIVO. L'intérêt des prises de position de Guite Theurillat

est notamment dû au fait qu'elle n'a jamais séparé les préoccupations purement féministes du combat social. Son témoignage est rare et donc précieux, car les archives de telles organisations peu structurées sont souvent éparpillées, oubliées dans des galetas, ou tout simplement perdues. Les femmes qui ont vécu cette époque de luttes, dans le Jura ou ailleurs, se retrouveront dans ce livre militant. Les plus jeunes constateront les progrès accomplis, même si l'égalité est loin d'être acquise aujourd'hui! ■

Guite Theurillat, *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes Delémont. Témoignage d'une militante*, Neuchâtel, Alphil, 2023, 194 p.

Toxique familial

Spectacle. «Extra Life» superpose mots rares et mouvements décélérés autour de l'inceste. Prenant.

Bertrand Tappolet

L'artiste française Gisèle Vienne élabore une œuvre qui trouble et dérange. Fuyant tout réalisme dans la représentation, elle aborde souvent les côtés les plus sombres de l'humanité. Elle redessine les frontières entre l'animé et l'inanimé, le conscient et l'inconscient, la fiction et le réel. De manière plasticienne et musicale, rituelle et mémorielle, sa dernière création *Extra Life* aborde le cas d'un frère (somatique Théo Livesey) et d'une sœur – Adèle Haenel – ayant été abusés dans leur enfance par un oncle. Ce prédateur a utilisé le subterfuge de la visite d'aliens imaginaires pour couvrir ses agissements criminels. Une troisième figure les accompagne, sorte de double venu des terres de l'inconscient enfantin et incarnée par la danseuse Katia Petrowick. Sur la banquette arrière du véhicule qui accueille la sœur et le frère dans la nuit, une marionnette étrange et grotesque rit, ramenant au traumatisme passé. La lenteur affectant les mouvements, gestes et déplacements des interprètes est baignée par les paysages sonores atmosphériques balayant l'intime et l'épique de la compositrice Caterina Barbieri. Sans taire la partition lumière comme une toile d'araignée laser signée Yves Godin, pour signifier l'enfance piégée par l'inceste, l'omerta et des codes familiaux dysfonctionnels. Depuis *L'Etang*, inspiré d'un récit de jeunesse de Robert Walser mettant en lumière un abus parental sur enfant, la collaboration artistique de Gisèle Vienne avec Adèle Haenel a valeur de symbole. Par ses témoignages sur la violence systémique, structurelle et endémique au sein du milieu cinématographique, la comédienne a interrogé les conditions de ce qui peut être dit, entendu et cru malgré toutes les entraves posées. Passant des violences sexuelles aux exactions systémiques contre des civils, l'actrice lit à l'issue du spectacle, des extraits de la Tribune parue dans *Mediapart* le 7 novembre dernier. Cosignée par plus de 7'000 artistes, elle demande un cessez-le-feu immédiat à Gaza et la mobilisation des institutions artistiques comme «réelle remise en question des injustices auxquelles nous assistons».

Réouverture sensible

«Comprendre permet d'avancer dans la démarche à la fois de reconstruction, d'une émancipation et d'une vie possible. C'est de cette dernière perspective dont il s'agit pour le frère et la sœur de l'histoire. Par le passé, il y a eu chez eux un mécanisme de protection et de désensibilisation pour faire



La remarquable Adèle Haenel dans «Extra Life».

ESTELLE HANANIA

face aux événements traumatiques. La pièce nous plonge au cœur d'une réouverture sensible, où l'être apprend à aimer, se socialiser», détaille Gisèle Vienne. Le processus artistique se construit autour du geste et explore les cadres perceptifs. Souvent les mots viennent à manquer pour donner au réel son incarnation et sa traduction exactes. L'écoute initiale d'un vrai programme radiophonique sur les extra-terrestres et le paranormal ramène ainsi les deux protagonistes aux prétextes usés autrefois par leur abuseur pour les violer. L'atmosphère joueuse du début ne colle pas avec l'image archétypale de victimes forcloses dans le drame et les larmes.

«Cette représentation victimaire fait écran à la réalité polysémique d'un être humain. Faut-il être une personne détruite sans guère de chance de se relever et avoir besoin de l'Etat, signe d'un régime patriarcal pour obtenir attention, reconnaissance et soutien?», s'interroge l'artiste. En France, selon la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles, 160'000 enfants seraient victimes de violences sexuelles par an. Près de 5 millions et demi d'adultes les auraient connues dans leur enfance. Seuls 3% des viols et agressions sexuelles commis sur des enfants annuellement font l'objet d'une condamnation des agresseurs.

Ce qu'*Extra Life* suggère? L'inceste est un viol structurant du système patriarcal occidental, la famille étant un lieu des rapports de domination au sein d'une société. L'opus passe, notamment à travers son titre même, par l'évocation du jeu vidéo, ses vies et identités dissociées. Le frère y trouve un espace d'échappatoire et d'expérience en réaction à l'abîme du viol infantile et de sa désorientation. Le spectacle constitue une évocation chorégraphique et plasticienne, vaporeuse et parfois énigmatique du mal le plus sournois et dévastateur minant nos sociétés, l'inceste mêlant «amour», emprise et viol. ■

Extra Life. La Comédie, 21 au 24 février. Théâtre de Vidy, 2 au 16 juin

L'herbier de prison de Rosa Luxemburg

On découvre des faces méconnues de la grande révolutionnaire allemande, enfermée entre 1915 et 1918 pour son engagement communiste.

Pierre Jeanneret

Figure iconique du mouvement communiste, leader de la Ligue spartakiste aux côtés de Karl Liebknecht – tous deux furent assassinés le 15 janvier 1919 par l'extrême droite allemande et sur l'ordre du ministre SPD Gustav Noske – Rosa Luxemburg est surtout connue pour ses écrits marxistes et son intense activité politique.

De 1915 à novembre 1918, elle est enfermée, comme farouche opposante à la guerre, dans diverses prisons, avec des conditions de détention assez libérales il est vrai. Elle s'y adonne avec passion à la création d'un herbier de caractère à la fois esthétique et scientifique (termes en allemand et en latin), avec les fleurs et les feuilles que lui envoient ses amies. Celui-ci est magnifiquement reproduit dans les illustrations de l'ouvrage. Mais l'intérêt du livre dépasse la botanique. Il contient un choix de lettres, adressées notamment à Sophie Liebknecht, dont le mari est lui aussi emprisonné. Elles témoignent de la personnalité extrêmement riche de Rosa, juive polonaise née en 1871. Elle parle de nombreuses langues, dont le yiddish, le polonais, le russe, le français, l'anglais et l'allemand, qui deviendra sa principale langue d'écriture. C'est une lectrice assidue, qui éprouve une immense admiration pour Goethe, et aussi pour les poètes romantiques.

Certes, ses lettres sont soumises à la censure de la Kommandantur, donc il ne faut pas s'attendre à des révélations politiques bouleversantes, sinon par allusions. On y trouve un témoignage de ses divergences avec Klara

Zetkin, dont elle juge le féminisme trop dogmatique, et avec Lénine, auquel elle reproche la trop grande violence de la Révolution bolchevique. Elle dit aussi son dégoût de la guerre. Elle y perdra d'ailleurs son compagnon, le médecin Hans Diefenbach, tué au front en 1917. Si elle se fait des illusions sur la fin de l'antisémitisme dans la nouvelle Russie bolchevique, elle se montre prémonitoire quant à l'Allemagne, où elle s'imagine déjà des pogroms contre les Juifs. Ce sera pire que ce qu'elle imaginait.

Une écologiste avant l'heure

Le livre révèle surtout que Rosa Luxemburg fut une véritable écologiste avant la lettre! Elle témoigne d'un véritable amour pour les fleurs et les animaux, notamment les oiseaux, par exemple le rossignol qui est une figure du poète en raison de son chant. Elle s'inquiète de la disparition des oiseaux chanteurs en Allemagne, due à «la rationalisation croissante des cultures». Avec un véritable talent lyrique, elle évoque en mai 1917, la métamorphose de la nature: «Les marronniers ont revêtu leur splendide nouvelle parure, les groseilliers d'ornement portent de petites étoiles jaunes, le cerisier du Japon au feuillage rougeâtre est en fleurs, lui aussi.

Elle parle aussi de ses voyages, avec un regard souvent rousseauiste. A propos du lac Léman: «Oh ce lac bleu, d'une beauté paradisiaque! Vous rappelez-vous quelle surprise on éprouve lorsqu'après le parcours monotone entre Berne et Lausanne et après un dernier tunnel particulièrement long



Rosa Luxemburg

Herbier de prison

HÉROS-LIMITE

on surplombe soudain la grande nappe bleue du lac? Chaque fois mon cœur s'envole et bondit comme un papillon.»

Disgraciée sur le plan physique (notamment du fait de sa claudication et de son visage ingrat), Rosa Luxemburg fut une «belle âme», attentive aux autres comme à la nature. Malgré des moments de déprime, elle témoigne de son propre courage, et redonne courage à ses camarades. D'aucuns pourraient sans doute juger futile la confection d'un herbier, alors que l'horreur règne dans les tranchées de 1914-1918. Mais enfermée et sans possibilité d'agir politiquement, Rosa accomplit par là un acte de liberté. ■

Rosa Luxemburg, *Herbier de prison*, ©Héros-Limite, 2023, 357 p.

(In) humanité commune

Exposition. «Human.Kind» saisit l'humanité entre photographie documentaire et plasticienne.

Bertrand Tappolet

L'exposition *Human. Kind* est une mosaïque collective qui embrasse les thèmes traditionnels de l'action humanitaire. Trente regards photographiques – autant de femmes que d'hommes – se font les sismographes de guerres, crises climatiques et mémoires de l'histoire tragique. Si le photojournalisme domine, les approches sont aussi mémorielles, ethnographiques, anthropologiques et décalées des codes visuels médiatiques dominants. Elles sont axées sur une volonté de comprendre les personnes portraiturees et les situations dépeintes sur le long terme. Sans jugement. Avec empathie et bienveillance.

Dépeindre les crises climatiques sur un mode de fresque picturale rappelant certaines compositions de John Constable, de William Turner et du peintre paysagiste américain Frederic Church, telle est l'impression qui se dégage du travail signé du photojournaliste philippin Ezra Acayan documentant une éruption volcanique de janvier 2020 sur l'île de Luçon. Dans une vision en clair-obscur d'Apocalypse biblique aux teintes sourdes de peinture à l'huile, l'œil suit trois habitants de Talisay (province de Batangas) contemplant le volcan Taal qui projette ses colonnes de vapeur et nuages de cendres au-dessus d'un lac, recouvrant la région de débris. L'événement déclenche des tempêtes causant l'évacuation de 750'000 personnes et des dégâts considérables aux cultures. A travers ses portraits méticuleusement réalisés autour de masques et mascarades en Inde, au Japon et au Brésil notamment, le Français Charles Féger dessine une forme d'inventaire des rituels et cérémonies décontextualisés de leur cadre festif traditionnel. Prenez sa série *Aam Aastha* sur les divinités hindoues incarnées lors de performances rituelles et sacrées en temples, théâtres et dans les rues. Le photographe souligne l'origine populaire et pauvre de castes basses des participants. «Il n'est pas comparable de photographier de jeunes travestis de la mégalopole New Delhi incarnant Krishna à un village de 250 âmes, où de vieux Messieurs poursuivent les mêmes rituels depuis leur enfance. Il existe ainsi une grande diversité de formes et d'incarnations des divinités hindouistes», explique-t-il.

Mémoires

Pour *Irreversible*, le photographe documentaire polonais Maciek Nabrdalik fait devoir de mémoire et d'histoire au



Diablico Pariteño, Panama. Série *Cimarron*.

CHARLES FRÉGER

fil de portraits d'anciennes vies déportées dans les camps nuit et brouillard. Son but? Sensibiliser les jeunes générations. Au cœur de quasi-tableaux noir-blancs, surnage le côté spectral de visages parcheminés couleur craie des personnes rescapées encore en vie de l'Holocauste comme s'extrayant de la nuit. Avant de mieux s'y laisser engloutir. Leurs expressions reconduisent leur souffrance de toujours. Un survivant, Paul Halter, se souvient avoir échappé à l'ultime étape du génocide nazi, les *marches de la mort* ordonnées par la SS lors de l'évacuation des camps devant l'avancée des troupes soviétiques et alliées. Les déportés ne pouvant plus se déplacer étaient fusillés sur place. Un travail archivistique d'un tout autre genre est réalisé par Nermine Hammam. Cette Egyptienne mêle archives publiques en noir-blanc de photos de manifestations populaires réprimées Place Tahrir à des peintures japonaises sur panneaux du 18^e siècle. Le résultat reconduit la tradition du collage et des papiers découpés tout en refigurant des atteintes aux droits humains de manière à leur donner une autre lisibilité et visibilité. Ceci en alliant préciosité et perspective picturale à la fois datées et transhistoriques. Sur son site, elle explique avoir «béatifié ces scènes de brutalité, en suspendant des images de violence incontrôlée contre des civils désarmés dans des paysages esthétiques et hautement stylisés.» Sur son site encore, Hammam questionne la réception des images d'actualité forcément éphémère, un drame chassant l'autre dans la mémoire collective. Elle cite l'essayiste américaine Susan Sontag (*Devant la douleur des autres*). «Souffrir est une chose; vivre avec les images photographiées de la souffrance, une autre chose, ce qui ne renforce pas nécessairement la conscience et la capacité à être compatissant». Un constat qui vaut pour l'ensemble de l'exposition à laquelle manque possiblement un catalogue numérique ou imprimé. ■

Human. Kind, Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, jusqu'au 14 avril.

Une acerbe critique du libéralisme

Un ouvrage de Jean-Claude Michéa est toujours un grand événement. A la lecture de ce nouvel opus¹, on est loin d'être déçu, le philosophe nous emmenant dans les passionnants nouveaux développements de sa pensée.

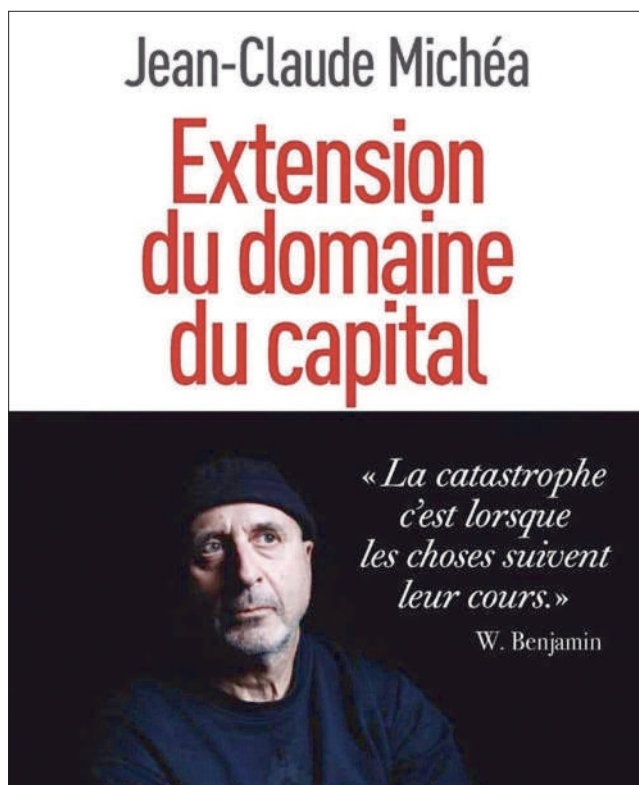
Blaise Fontanellaz

Ainsi, cet acerbe critique du libéralisme nous rappelle que le capitalisme n'est, contrairement à ce que certains à gauche pensent, pas conservateur, mais qu'il doit se développer sur tous les plans de manière continue y compris dans la sphère la plus intime des citoyens. Reprenant l'anthropologue Marcel Mauss, il apporte la précieuse notion de capitalisme comme «fait social total», soit à la fois économique, culturel et politique. Le capitalisme a besoin de «déciviliser» pour prospérer. Cette déculturation est accompagnée d'un volet répressif que l'Etat libéral assume sans complexe comme dans la crise des Gilets jaunes.

Comment résister? Ce n'est plus l'université qui peut le faire, les authentiques marxistes y ayant été évacués. Les facultés d'économie et de droit forment au libéralisme économique tandis que les sciences humaines le font au libéralisme culturel. De quoi percevoir une différence entre l'aile gauche et l'aile droite de la classe dominante, les deux étant les faces similaires d'un processus historique et d'une même logique philosophique.

Ce n'est pas non plus la gauche qui peut le réaliser, elle a abandonné la critique cohérente et radicale du capitalisme au profit de luttes sociétales. Pire, les nouvelles classes moyennes urbaines sont en charge d'encadrer la course en avant du libéralisme sur les plans économique, culturel et technique. Elles montrent chaque jour leur aversion dans les médias principaux pour les classes populaires, reléguées dans les zones rurales, et leurs attachements à une vie communautaire et aux traditions.

C'est donc bien du côté des classes populaires que se trouverait l'espoir. Michéa nous rappelle que la tradition populiste russe du 19^e siècle proposait d'étudier la communauté paysanne russe pour établir le socialisme. C'est un peu ce que notre penseur a fait en s'installant dans les Landes dans une ferme afin de connaître cette «France périphérique». Ces classes populaires, qui sont décriées ou



ignorées par les médias, permettent pourtant d'apprendre d'une société plus communautaire le «mieux vaut moins mais mieux». C'est là l'un des points les plus novateurs de ce riche ouvrage. Les classes populaires seraient à la fois anarchiste et conservatrice et le mouvement socialiste devra connaître un moment conservateur, l'auteur rappelant la citation oubliée de Karl Marx qui voyait la société socialiste comme: «Une renaissance dans une forme supérieure d'un type social archaïque».

Si l'ouvrage contient quelques passages moins approfondis (COVID, géopolitique), sa lecture est incontournable pour repenser le socialisme comme seule alternative crédible au libéralisme économique et culturel. Par ailleurs le lecteur sera séduit par la pensée encyclopédique impressionnante du philosophe qui nous fournit ainsi nombre de références et de lectures à approfondir parmi lesquelles citons Michel Clouscard, Guy Debord, Marcel Mauss, Karl Marx, Georges Orwell, Charles Peguy, Pierre-Joseph Proudhon, Slavoj Žižek et tant d'autres. ■

¹ *Extension du domaine du capital: notes sur le néolibéralisme culturel et les infortunes de la gauche*, Paris, Albin Michel, 2023.

Aragon, communiste et romancier



Quentin Mouron
Ecrivain

Dans un article consacré à un film de Chabrol, Roland Barthes écrit: «L'art de droite est toujours intéressé par le discontinu des malheurs humains, jamais par leur liaison.» Les romanciers de droite peuvent explorer, parfois avec un talent qui confine au génie, les plaies d'une société; mais ils ne parviennent jamais, véritablement, à la comprendre. Chez eux, le Mal (écrit volontiers en majuscule) est avant tout un fait que l'on constate, que l'on n'explique pas, une vérité d'essence, une malédiction, un destin. Chez nombre d'auteurs chrétiens, c'est l'Autre, le Malin, le Pêché Originel, qui prend en charge la violence du monde; chez les auteurs fascistes, c'est cette autre Autre qu'est le Juif, le Métèque, le Chinois; chez les auteurs positivistes, comme l'est encore le Zola de *L'Assommoir* ou de *Thérèse Raquin*, c'est quelque dégradation génétique; enfin, chez les auteurs que l'on pourrait dire libéraux, ou humanistes, le Mal est toujours associé à une nature humaine défaillante, quand il n'est pas rejeté sur une figure-repoussoir: le Tueur en série, le Terroriste, etc. Dans tous ces cas, le monde est donné comme une totalité close, une histoire terminée, et non comme une aventure à vivre, ni tâches, ni responsabilité, ni changement radical des êtres et des choses; qu'un destin de fer et de sang. Barthes encore: «J'appelle art de droite la fascination de l'immobilité.»

L'été dernier, j'ai lu entièrement l'un des romans les plus singuliers du vingtième siècle, l'un des plus audacieux aussi – mais moins célèbre que *l'Ulysse* de James Joyce ou que les livres de Proust –, ce roman c'est *Les Communistes*, de Louis Aragon. On connaît Aragon comme l'une des figures les plus importantes du surréalisme, on connaît certains de ses poèmes d'amour – mis en chansons par Brassens, Ferré ou Ferrat –, on sait qu'il a écrit de nombreux livres à la gloire de sa femme, Elsa Triolet. On murmure aussi qu'il a été un communiste indéfectible, aveugle, stalinien (on lui a longtemps prêté la paternité du poème «Ode à Joseph Staline», qui est en fait de la main de Paul Éluard); cette circonstance fait que, lorsqu'un critique du *Figaro* a la faiblesse de lui rendre hommage, c'est toujours l'hallali dans la section «commentaires».

On connaît moins Aragon le romancier, celui du *Cycle du monde réel*, vaste fresque

de la France de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e, fresque inachevée puisque le dernier volume, *Les Communistes*, fort de 6 tomes et quelques 1'500 pages, se termine abruptement, par une postface de l'auteur qui ressemble à des excuses. Chacun des volumes de ce grand cycle vaut que l'on s'y arrête: *Les Voyageurs de l'Impériale*, *Aurélien*, *Les Communistes*, autant d'authentiques romans de gauche, c'est-à-dire du refus du Mal absolu, du refus du recours imbécile à une Nature humaine, à un Pêché Originel, ou à un Complot. Les romans d'Aragon sont des romans éminemment politiques, ce qui ne signifie pas qu'ils soient idéologiques. L'auteur explique, dans sa préface à *Aurélien*, à propos de son personnage principal qui finira par s'engager dans la collaboration avec les Nazis: «Je [le] regarde encore sans haine, avec le respect dû à l'être humain, à un être humain que j'ai cherché à comprendre, même si derrière Aurélien Leurtillois se profile un paysage atroce.» Ce respect dû à l'être humain n'a rien à voir avec je ne sais quelle neutralité, ni avec un certain esthétisme de l'horreur, il ne s'agit pas de complaisance. Il s'agit bien plutôt de ce regard que tout véritable romancier doit porter sur ses personnages, et qui va toujours au-delà de ceux-ci, vers l'horizon duquel ils se détachent. Aurélien le futur collaborateur, c'est aussi le héros de la guerre de 14, le soldat démobilisé, sans emploi, sans espoir, sans tristesse non plus, c'est l'homme revenu de l'horreur et disponible pour l'horreur. De même dans *Les Communistes*, Aragon interroge-t-il toute une société à la veille de se jeter dans la Seconde Guerre mondiale; communistes, anti-communistes, catholiques, honnêtes gens, salauds, chacun y vit comme il le peut l'arrivée du désastre, l'impensable qu'il revient aux hommes et aux femmes – et plus encore aux romanciers – de penser.

Les romans de droite sont parfois très beaux, très réussis, mais il est rare qu'ils pensent. Or, les romans d'Aragon pensent. Mieux: ils font penser. Ils font de l'Homme non une nature, une essence, une totalité forclosée et rance; mais ils le saisissent, sans illusion, sans complaisance, comme une somme toujours mouvante de possibilités – c'est-à-dire qu'ils en révèlent son caractère à la fois historique et infini. ■

HOMMAGE

Hélène Grand-Greub nous a quittés

Marianne Huguenin

Hélène Greub est née en 1948 à La Chaux-de-Fonds, dans une famille engagée politiquement. Son père était médecin, et sa mère, Margot Greub-Hirsch, a été une des figures marquantes du POP neuchâtelois: première femme à présider une assemblée législative en Suisse (le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, en 1962), élue au Grand Conseil neuchâtelois en 1961 (1ère volée de femmes députées), elle y siégea 12 ans. Elle a aussi été membre du Comité Central du Parti Suisse du Travail durant près de 10 ans.



Hélène Grand était infirmière et sage-femme. Elle a vécu dans le canton de Vaud, avec sa famille et son mari, Jean-Samuel Grand, fondateur des Editions Ouverture (1987), maison d'édition installée au Mont et œuvrant sur des questions éthiques et spirituelles, ouvertes aux courants chrétiens et humanistes, de gauche aussi. D'abord habitant à Romanel, Hélène s'est engagée naturellement et très vite dans le POP vaudois; elle a été la députée du cercle de Romanel, comprenant Renens et Prilly) de 1974 à 1983.

La famille s'est ensuite installée à Yverdon, où Hélène a contribué activement à revivifier la présence du POP; elle a été la présidente de la section locale et active dans la création du mouvement Solidarité et Ecologie, qui a permis de retrouver des élu-e-s du POP à Yverdon (disparition du POP sous son nom en 1981) dès 1990. Elue au Conseil communal (elle en a été la présidente en 2000), puis à la Municipalité (de 2002 à 2006), elle a également à nouveau siégé pour le POP au Grand Conseil (de 1998 à 2007).

Elle a été une militante fidèle, constante, engagée à la fois dans des fonctions électives et avec succès, comme on le constate, mais aussi active sur le terrain, celui de son engagement professionnel comme sage-femme, mais aussi comme syndiquée SSP-VPOD, dans les combats féministes et dans la vie associative (par exemple à la Ludothèque d'Yverdon). Elle a représenté notre parti et le Nord vaudois à de nombreuses reprises pour les élections fédérales, entre 1987 et 2011.

Nous la remercions de son engagement et transmettons à sa famille et à ses proches nos meilleures pensées. ■

Un moment pour s'informer, débattre, agir

Quelles luttes pour la retraite ?

Mardi 20 février 2024 à 19 h 00

Salle Jean Villars-Gilles

Maison du Peuple. Lausanne.

On se mobilise pour ça!

- La 13ème rente AVS est indispensable. Il faut la gagner.
- Tous les revenus de la retraite doivent être intégralement indexés (AVS, LPP, PC).
- La retraite des femmes à 65 ans demeure inacceptable. Il faut continuer le combat pour annuler cette injustice.
- La retraite à 66 ans pour toutes et tous doit être refusée.

Mais ce n'est pas tout

- La crise du 2ème pilier est irréversible. Les rentes sont insuffisantes. Elles n'arrêtent pas de baisser.
- Les attaques contre l'AVS se multiplient.
- Le démantèlement des PC (prestations complémentaires) est engagé.

Il faut une alternative d'ensemble à cette situation. L'objectif de notre combat est d'imposer une retraite garantie pour toutes et tous qui assure à chacun-e une vie décente.



VOIX POPULAIRE

Votre soutien est essentiel !

Aidez-nous en faisant un don ou en abonnant vos connaissances.

IBAN: CH90 0900 0000 1200 9325 6